



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



.....

**INSTITUT NATIONAL DES MÉTIERS D'ART, D'ARCHÉOLOGIE ET
DE LA CULTURE (INMAAC)**

.....

Département des Arts Visuels et du Patrimoine

.....

MEMOIRE DE MASTER

Filière : *Patrimoine Culturel et Archéologie*

SUJET

**Enjeux de conservation et de valorisation du
patrimoine lié à la traite négrière à Kétou**

Réalisé par :

Kolawolé Daniel Elie ABIDJO

Sous la direction de :

Pr. Romuald TCHIBOZO

&

Dr (MA) Opêoluwa Blandine
AGBAKA

ANNEE ACADEMIQUE : 2022-2023

Sommaire :

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENT	iii
RÉSUMÉ	iv
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE	5
Chapitre premier : cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche	6
Deuxième chapitre : Kétu dans la traite négrière	14
DEUXIEME PARTIE : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE OU DES INFORMATIONS RECUEILLIES.	30
Troisième chapitre : Traitement des données et des informations recueillies : patrimoine lié à la traite négrière à Kétou	31
Quatrième chapitre : Analyse des résultats	46
TROISIEME PARTIE : APPROCHES DE SOLUTIONS ET PROJET PROFESSIONNEL	56
Cinquième chapitre : suggestions et approches de solutions	57
Sixième chapitre : projet culturel	60
CONCLUSION	69
SOURCES ET ELEMENETS DE BIBLIOGRAPHIE	71
TABLE DES ILLUSTRATIONS	49
TABLES DES MATIERES	50

DEDICACE

Je dédie ce travail à mon père **ABIDJO Moïse** et à ma feuie mère **SETCHO Euphrasie**. Merci chers parents !

REMERCIEMENTS

Les travaux réalisés dans le cadre de cette étude ont été possibles grâce au soutien et à la collaboration de plusieurs personnes à qui nous voudrions témoigner ici nos sincères gratitude.

Nous voudrions en premier lieu adresser nos remerciements au Professeur Romuald Tchibozo et au Dr Opêoluwa Blandine Agbaka qui ont accepté de diriger cette étude.

Nous remercions le Professeur John Igué et Dr Arthur Vido qui nous ont consacré leur temps ainsi que leurs bibliothèques privées.

Nous voudrions également remercier le Professeur Didier Houénoudé et Gaëlle Beaujean qui nous ont permis de faire des enquêtes de terrain avec eux ; enquêtes au cours desquelles nous avons pu recueillir des informations concernant notre sujet à Abomey, à Savè et à Idigny (arrondissement de Kétou).

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de M. Osseni Adélakoun et M. Gualbert Lalèyè qui non seulement ont été nos principaux informateurs mais nous ont également aidé à entrer en contact avec d'autres informateurs à Kétou. A travers eux, nous adressons nos remerciements à tous nos informateurs.

Notre gratitude à Elvire Hodonou et Prudence Kakpo qui ont aussi apporté leur touche à l'élaboration de ce document.

Nous voudrions de même exprimer notre attachement à nos frères aînés Emmanuel E. Adégbola Abidjo et Laurent Goudou ; à nos sœurs aînées Yèmi Amen R. Abidjo et Monique Goudou.

Nos remerciements à tout le corps professoral qui anime les activités scientifiques et académiques à l'INMAAC. Qu'il trouve ici l'expression de nos sentiments de reconnaissance.

Merci également à nos camarades étudiants de l'INMAAC et nos amis pour leur soutien.

Résumé :

La République du Bénin tente depuis quelques années à inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco un ensemble de biens en lien avec la traite négrière. Le dossier inscrit sur la liste indicative de l'Unesco a été actualisé le 24 février 2021 et s'intitule « Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin ». Selon ce dossier, huit sites sont concernés pour cinq villes dont Kétou. Dans ce mémoire, nous étudions les enjeux de conservation et de valorisation des sites liés à la traite négrière à Kétou. À partir de la documentation écrite et de la tradition orale, nous avons montré dans un premier temps que le commerce des esclaves à Kétou ne s'est pas développé à partir du contact avec le royaume du Danxomè comme bien d'auteurs ont pu le penser. Nous avons ensuite étudié les différents sites liés au commerce des esclaves à Kétou notamment Kouhoudou qui est le marché d'esclaves et Akaba Idéna qui est considéré ici comme un lieu de résistance au commerce négrier. Pour finir, nous avons suggéré la création d'un centre d'interprétation de l'histoire de la traite négrière à Kétou.

Mots clés : Traite négrière, Akaba Idéna, Kouhoudou, Kétou, Danxomè

Abstract :

The Republic of Benin has been trying for several years to register a group of properties related to the slave trade on the Unesco World Heritage List. The file inscribed on the Unesco tentative list was updated on February 24, 2021 and is entitled "Landmarks of the Slave Route in Benin". According to this file, eight sites are concerned for five cities including Kétou. In this thesis, we study the issues of conservation and development of sites related to the slave trade in Kétou. Based on written documentation and oral tradition, we have first shown that the slave trade in Kétou did not develop from contact with the Danxomè kingdom as many authors have thought. We then studied the different sites linked to the slave trade in Kétou, notably Kouhoudou, which is the slave market, and Akaba Idéna, which is considered here as a place of resistance to the slave trade. Finally, we suggested the creation of a center for the interpretation of the history of the slave trade in Kétou.

Key words : Slave trade, Akaba Idéna, Kouhoudou, Kétou, Danxomè

INTRODUCTION

Considéré comme l'aîné de toutes les entités yoruba, Kétu, tout comme les autres royaumes yoruba, remonte son origine à Ilé-Ifè dans l'actuel Nigéria. Aujourd'hui commune du département du Plateau dans l'actuelle République du Bénin, cette entité entretenait jadis des relations avec d'autres royaumes contemporains tels que le Danxomè. Un aspect de cette relation concerne justement la traite négrière à laquelle Kétu aurait pris part d'une manière ou d'une autre. Certains sites de cette ville sont aujourd'hui considérés comme des étapes marquantes sur la Route de l'Esclave et sont en phase d'être inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le royaume de Kétu « a connu une immense fortune, et à son apogée aux XVIIIème, XIXème siècle (?) allait dans sa partie septentrionale jusqu'au confluent Ouémé-Okpara, au Sud jusqu'au *Hollidjè*, à l'Ouest jusqu'à l'Ouémé et débordant à l'Est l'Iyewa, englobait *Illara, Idofa, Meko*, etc. ; au milieu du XIXème siècle, 100.000 personnes environ, d'après Burton, étaient sous l'autorité du roi de Kétou (Iroko & Igue, 1975 : 104). » Cette entité comprenait plus de 200 villages (Iroko & Igue, 1975 : 104) et était peuplée en 1853 de 30.000 habitants, en 1857 d'environ 10 à 15.000 habitants, en 1941 de 9.500 habitants, en 1947 de 10.028 habitants, en 1956 de 6.000 habitants et en 1973 de 12.816 habitants (Iroko & Igue, 1975 : 104, 113).

Si la colonisation a permis la renaissance de Kétou, elle l'a cependant isolée et brisé son autorité. Kétou surnommée dans un premier temps « Kétu Dahoméen » a vu son territoire coupé en deux lors du traçage des frontières entre les anglais et les français entre 1895 et 1906 (Parrinder, 1997 : 7-8). « Le territoire de l'ancien royaume de Kétou est démembré : la partie occidentale avec la capitale se trouve dans la République du Dahomey, tandis que la partie orientale qui représente 140 villages environ est rattachée à la Nigéria (de Mèko à *Ijaka* au sud) (Parrinder, 1997 : 107). » Cette partie occidentale a subi plusieurs mutations administratives pour devenir aujourd'hui une commune. Une commune située à l'extrémité nord du département du Plateau entre les latitudes 7°10' et 7°41' 17" Nord d'une part et les longitudes 2°24'24" et 2°47'40" Est d'autre part (INSAE, 2008 : 3).

Elle couvre une superficie de 1 775 Km² (RGPH 2002), soit 1,55% du territoire national et 54,38% du département du Plateau. Elle est limitée au Nord par la Commune de Savè au Sud par la Commune de Pobè, à l'Ouest par les Communes de Ouinhi et de Zangnanado et à l'Est par la République fédérale du Nigéria. La Commune est divisée en six (06) arrondissements lesquels sont composés de 28 villages et 10 quartiers de ville ; ce sont : Adakplamè (05 villages), Idigny (08 villages), Kétou (10 quartiers de ville), Kpankou (07 villages), Odomèta (04 villages), et Okpomèta (04 villages). Le

chef-lieu de la Commune est Kétou qui est situé à 138 km de Cotonou, capitale économique du Bénin (INSAE, 2008 : 3).

En 2002, la population de Kétou est estimée à 100.499 habitants dont 48867 hommes et 51632 femmes sur une population globale de 407.116 habitants dans le département du Plateau (INSAE, 2008 : 8).

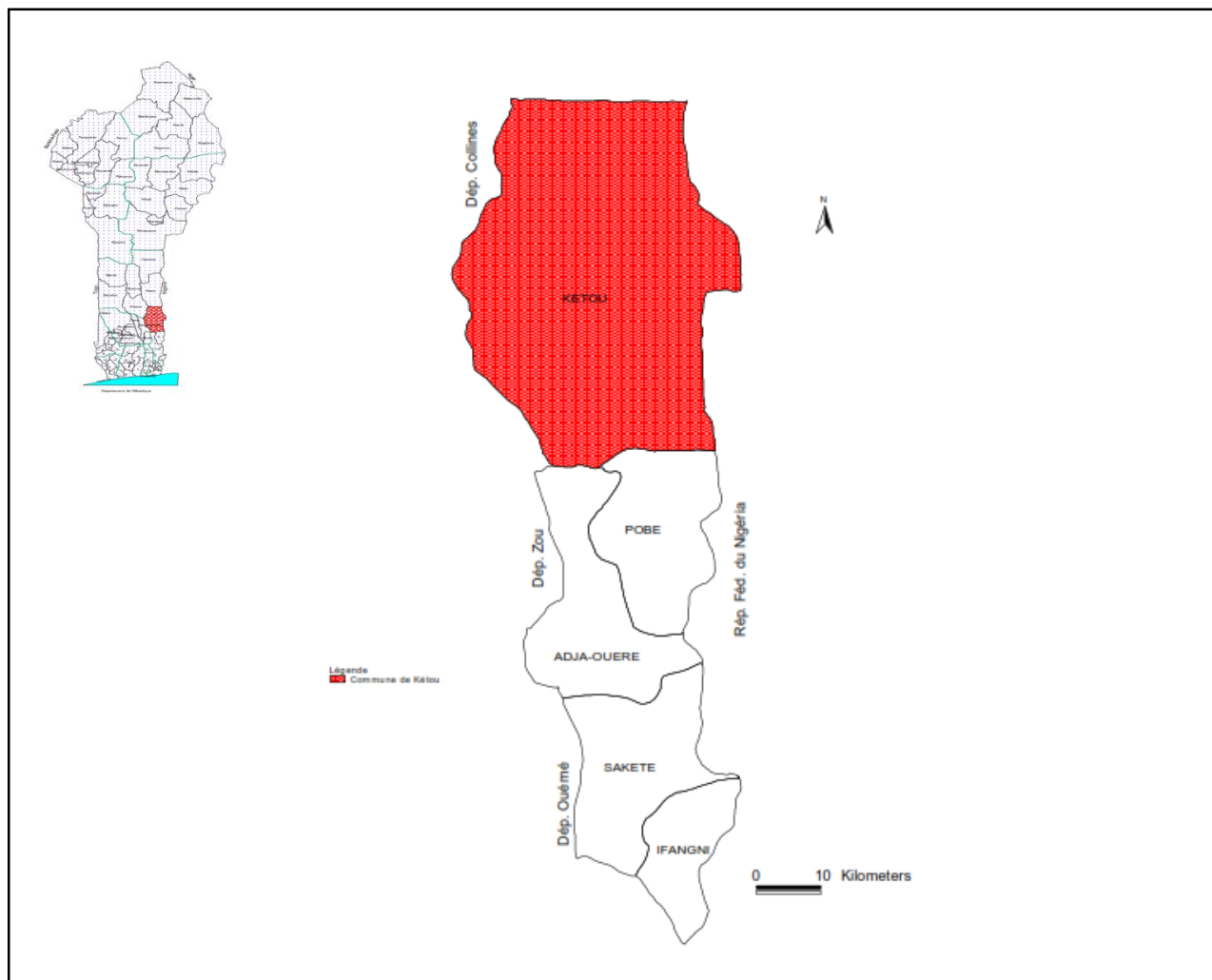
Notre étude concerne non seulement l'actuelle ville de Kétou mais évidemment aussi Kétu dans sa géopolitique ancienne en tant que carrefour entre civilisation Yoruba et Fon. C'est justement dans cette géopolitique historique que nous puisons les réponses à la problématique susmentionnée. Nous utiliserons dans ce travail distinctement "Kétu" et "Kétou". "Kétu" pour désigner le royaume de sa création jusqu'en 1886, année où cette entité cessera d'exister après sa défaite face aux troupes de Glèlè et "Kétou" pour désigner la période de renaissance de Kétou à nos jours c'est-à-dire de 1894 à nos jours. Autrement dit, "Kétu" désigne la période précoloniale et "Kétou" la période coloniale et postcoloniale.

Le présent mémoire intervient dans le cadre de la mise en patrimoine d'un certain nombre de biens en lien avec le commerce des esclaves au Bénin. Le dossier inscrit sur la liste indicative de l'Unesco a été actualisé le 24 février 2021 et s'intitule « Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin ». Selon ce dossier, huit sites sont concernés pour cinq villes dont Kétou avec ses deux sites historiques. Il sera alors question d'interroger le rôle du royaume de Kétu dans le commerce des esclaves et le niveau d'implication de ces deux sites. Ensuite nous aborderons les questions de la conservation et de la valorisation de ces sites.

Le plan de notre travail s'articule en trois parties :

- Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche
- Traitement et analyse des résultats d'enquête ou des informations recueillies au cours du stage
- Projet professionnel

Carte n° 1 : Situation géographique de la commune de Kétou dans le département du Plateau



Source : INSAE, 2008 : 1-2

PREMIERE PARTIE :
CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Contexte théorique

1.1.1. Justification du choix du sujet

Notre sujet nous inspire par le projet d'inscription d'une série de biens en lien avec la traite négrière que le Bénin s'apprête à faire entrer au patrimoine mondial de l'Unesco. Le dossier inscrit sur la liste indicative de l'Unesco a été actualisé le 24 février 2021 et s'intitule « Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin ». Selon ce dossier, huit sites sont concernés pour cinq villes dont Kétou. Aussi, lorsqu'on parle du royaume de Kétu, l'on ne voit souvent que ses relations avec le royaume du Danxomè, lesquelles relations vont faire de lui une éternelle victime de traite négrière. Il nous faut donc étudier la place réelle de Kétu dans ce commerce.

Nous avons donc choisi de travailler sur un sujet qui nous permet d'étudier les lieux de mémoire liés au commerce des esclaves à Kétou.

1.1.2. Etat de la question et revue de littérature

Nous ne pouvons pas évoquer la question de la Route de l'Esclave au Bénin sans évoquer le cas de Ouidah qui fut le théâtre de toutes les expériences mémorielles et continue de l'être.

Le chantier d'inscription de la Route de l'Esclave a été ouvert en 1991 à l'avènement du renouveau démocratique. Plusieurs initiatives ont marqué cet engagement dont deux retiennent particulièrement l'attention :

- *Ouidah 92, Rencontre Afrique-Amériques, Premier Festival Mondial des Arts et Cultures Vodun (8 au 18 février 1993)*
- « *La Route de l'esclave* » (1994)

On assistera donc presque au même moment à la patrimonialisation de la traite des esclaves et du *vodun* (Fouéré, 2017 : 227). Le premier événement qui devait normalement se tenir un an plus tôt a abouti à deux réalités. La première fut le choix du *vodun* comme le ciment entre le Bénin et la diaspora noire, le traumatisme lié à la traite négrière et à l'esclavage n'étant pas la chose la mieux partagée des deux côtés. La notion d'identité culturelle présentée au singulier,

le *vodun* est alors présenté comme un élément fédérateur et de réappropriation identitaire ou d'affirmation culturelle sur le plan international. Ce choix se comprend aisément en ce sens que les différents acteurs de cet événement sont presque tous issus d'une culture d'influence religieuse *vodun* (cf. Ciarcia, 2016 : 200p). Le Professeur Paulin Hountondji alors ministre de la culture publiait – comme si son avis n'avait pas été pris en compte – dans le journal *La Nation* un manifeste qui restera célèbre et dont le titre est assez évocateur du contenu : « Non, les cultures du Bénin ne sont pas des cultures vaudou » (1992 : 5). Son propos n'aura eu aucun effet, ni immédiat, ni pérenne. Comme une suite logique, en 1997, le 10 janvier sera institué comme « fête annuelle des religions traditionnelles » par la loi n° 97-031 du 20 août 1997 portant institution d'une fête annuelle des religions traditionnelles. Mais cette appellation sera progressivement occultée au détriment de "fête nationale du *vodun*"¹.

Deuxième fait marquant du festival, on assiste à l'inauguration de plusieurs sculptures dans la ville de Ouidah pour immortaliser la mémoire de la traite négrière et de l'esclavage. En gros, 27 œuvres seront inaugurées à Ouidah en 1993 auxquelles s'ajouteront une dizaine d'œuvres des années plus tard (Goussanou, 2015 :13). La Route de l'Esclave à Ouidah sera schématisée en plusieurs étapes dont l'authenticité historique de certains sites sera remise en cause par Robin Law (2008 : 10-27) et Gaetano Ciarcia (2016 : 200p). Les historiens de l'art, notamment Romuald Tchibozo (2014 : 5-18 ; 2016 : 65-75) et Didier Houénoudé (2020 : 215-243) s'intéresseront à la scénographie de cette route. Les deux historiens de l'art interprètent le discours mémoriel autour des représentations visuelles issues des deux événements majeurs qui ont marqué les années 1990 en termes de mémoire de la traite négrière et de l'esclavage. Ils observent une ambiguïté dans le casting et dans la lecture faite de ces œuvres. Les polémiques tournent pour l'essentiel autour des travaux de Cyprien Tokoudagba dont le choix fut fait certainement à cause de sa renommée internationale dans le monde de l'art et de la contiguïté

¹ D'après les dispositions de l'article 1^{er} La loi n° 97-031 du 20 août 1997 portant institution d'une fête annuelle des religions traditionnelles, « Il est institué en République du Bénin une fête annuelle des religions traditionnelles ». La loi ne fait donc pas mention de la "fête nationale du vodun". Cette appellation rendue populaire par les médias sera donc la conséquence directe de cette tentative de globalisation des cultures béninoises par le festival Ouidah 92. Plus récent, le Président Patrice Talon dont l'ambition est de faire du Bénin un pôle touristique important, affirmait le 16 décembre 2016 lors de cérémonie de lancement du Bénin Révélé, Programme d'Actions du Gouvernement béninois 2016-202 : « L'Afrique est de culture vodun ». En bon capitaliste, il ajoute : « Nous allons commercialiser notre patrimoine ».

Voir : Patrice Talon: "L'Afrique est de culture Vodoun", [En ligne], 10 janvier 2017, Cotonou, Bénin Web TV/Youtube, Adresse URL : <https://youtu.be/9U5hAiwFaao>

Pour voir l'intégralité de la présentation : Cérémonie de lancement du Bénin Révélé, Programme d'Actions du Gouvernement béninois 2016-202 [En ligne], 18 décembre 2016, Cotonou, Présidence Bénin/Youtube, Adresse URL : <https://youtu.be/jBE9r4wetP0>

de sa démarche artistique avec la thématique de l'évènement (Araujo, 2007 : 168-169). Ouidah 92 devint donc le laboratoire où patrimoine de l'esclavage et patrimoine *vodun* furent inventés au même moment (Fouéré, 2017 : 3).

Le projet de l'UNESCO, « La Route de l'Esclave » sera finalement confondu à Ouidah 92, voire en conflit avec ce dernier. Ana Lucia Araujo exposera très longuement et avec force détails dans sa thèse de doctorat, les enjeux autour de la patrimonialisation de la Route de l'Esclave. Pour elle, la Route de l'Esclave n'est qu'une fiction et il conviendrait par ailleurs de parler de mémoires de l'esclavage au pluriel. On assistera un an après le lancement du projet « La Route de l'Esclave » à l'inauguration de la Porte du Non-Retour lors du VI^e sommet de la Francophonie. Plusieurs évènements dont certains pérennes suivront. On citera à cet effet la conférence « Sommet du pardon » (1999), la « Marche du repentir » dans les années 2000, l'inauguration du Mémorial de la réconciliation de Cotonou (2001), le Festival « Gospel et Racines » (2002 à 2008), l'institution de la célébration de la « Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière et de son Abolition » (2014). En gros, plusieurs initiatives se superposeront au fil des ans pour commémorer la mémoire de la traite des esclaves et de l'esclavage. S'il est vrai que ces initiatives ont eu un relatif succès sur le plan social, ce fut un échec sur le plan institutionnel.

En effet, l'apothéose de ce grand spectacle mémoriel devait être l'inscription de la Route de l'Esclave sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, le dossier inscrit sur la liste indicative depuis 1996 n'a jamais connu son épilogue. Une enquête publiée dans *Le Monde* en fait le point². Rejeté une première fois en 2011, le dossier qui en 2015 était pourtant presque prêt pour l'inscription a disparu³. Le dossier inscrit sur la liste indicative de l'UNESCO a été actualisé et est intitulé « Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin ». il comporte huit sites pour cinq villes situées dans quatre différents départements du pays. Nous avons :

Savè : Oké Shabè (mamelle de Savè) Coordonnées de Fiditi

Dassa-Zounmè : Yaka (collines sacrées de Dassa), Coordonnées du parlement

² Hermann Boko, 2016, « Le Bénin voulait classer Ouidah au patrimoine mondial de l'Unesco, mais ne retrouve plus le dossier », *Le Monde*, consulté le 11 août 2021, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/12/le-benin-voulait-classer-ouidah-au-patrimoine-mondial-de-l-unesco-mais-ne-retrouve-plus-le-dossier_4968022_3212.html

³ Le dossier rejeté en 2011 ne comportait que les 4km environ de Ouidah. Le nouveau dossier de 2015 qui a disparu avait intégré de nouvelles villes telles que Savè, Dassa et Abomey. Seuls les travaux de cartographie manquaient pour que le dossier soit complet.

Kétou : Akaba idénan (porte de Kétou)
Abomey : Place Singbodji
Ouidah : Place aux enchères (place Chacha)
Fort portugais
Sites du village de Zoungbodji
Embarcadère de Djègbadji (porte de non-retour)⁴

Selon le document soumis par le Bénin, le bien en série Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin « s'inscrit dans la période couvrant le règne du roi Agadja à celui du roi Guézo, soit environ deux cent (200) ans de pratique esclavagiste ». Il est également indiqué dans ce dossier que « le site de Kétou, Akaba Idenan, est tout aussi illustratif de la Route de l'Esclave à travers la place de rachat par le Roi, la porte d'entrée, véritable symbole de résistance, les fossés et la place Kouhoudou. »

L'un des premiers auteurs à s'intéresser de façon spécifique à la question de la traite négrière dans le royaume de Kétu est Félix Iroko. Dans un article intitulé « Kétu dans la traite négrière aux XVIII^e-XIX^e siècles », ce dernier analyse le contexte géopolitique de la participation de Kétu à la traite négrière et démontre à partir des enquêtes menées à Kétou, Abomey et surtout à Bahia comment Kétu a « alimenté comme objets – et non comme agents – de commerce la traite atlantique en direction surtout du Brésil (Iroko, 1994 : 107). » Pour lui, il faut plutôt se rendre au Brésil, plus précisément à Bahia pour « se faire une idée, à défaut de la chiffrer, de l'importance des saignées démographiques kétoises opérées par Abomey au profit de la traite négrière durant notamment les XVIII^e et XIX^e siècle (Iroko, 1994 :105). » Les nombreux "candomblés Kéto" existant à Bahia témoignent pour l'auteur de cette réalité. Cette réflexion semble être partagée par Pierre Verger qui pense que « the importance of the nação ketu in Bahia was proof that captives from the Yorùbá kingdom of Kétu had played a primary role in Candomblé's development⁵ (cité par Castillo, 2021 : 3 ». Les arguments de Verger seront cependant remis en cause par plusieurs chercheurs dont Lisa Earl Castillo qui rappelle que le sac de Kétu par Agbomè est survenu après l'abolition de la traite négrière au Brésil.

⁴ UNESCO, 2021, *Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin*, Disponible à : <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6512/>, consulté le 11 mars 2022.

D'autres travaux sont en cours à la Direction du Patrimoine Culturel. Plusieurs commissions ont été mises en place pour travailler sur le projet (commission Tchitchi, commission Ago, etc.). Il se peut donc que le projet soit modifié à l'avenir avec notamment la prise en compte de la Grande Mosquée de Porto-Novo comme « monument de retour ».

⁵ Traduit par nous : « l'importance de la nação ketu à Bahia était la preuve que les captifs du royaume yorùbá de Kétu avaient joué un rôle primordial dans le développement du candomblé. »

Verger considered Kétu to have been a vassal state of Oyo, which may explain his assumption that large numbers of Kétus arrived in Brazil in the early nineteenth century, a period when, as we have seen, Oyo's empire was crumbling. However, this idea is problematic on several counts. First, Johnson's detailed account of regional conflicts sparked by the trouble in Oyo – based on information obtained at the close of the century from oral sources in Oyo itself – does not mention Kétu at all. Second, Kétu's own oral traditions claim political autonomy from Oyo and refer to the early nineteenth century as a time of peace and stability, marred only by an influx of refugees fleeing political upheaval in neighboring regions. This is not to say that no Kétus were ever sold into Atlantic slavery. In the second half of the eighteenth century, the kingdom suffered several attacks from Dahomey, most significantly in 1789, when around two thousand Kétus were taken prisoner. However, contemporary sources in Dahomey claim that most of the captives were sacrificed, with only a small fraction sold into slavery. After that attack, Kétu's traditions do not mention any other serious incursions into the kingdom until after Brazil's withdrawal from the Atlantic slave trade (1851). The worst period came in the 1880s, when the capital was razed by Dahomey⁶ (Castillo, 2021: 10).

En somme, le terme *nação ketu* ne ferait pas référence à un lieu de provenance mais représenterait plutôt un terme générique pour désigner une appartenance religieuse, puisque les groupes non Kétu – qu'ils soient yoruba ou non – s'identifient également dans un contexte religieux au *candomblé Kéto* (Castillo, 2021 : 33-34).

L'histoire de Kétou racontée par Parrinder est la première tentative d'histoire globale à prendre en compte aussi bien les sources orales que les sources écrites. Elle expose longuement la place de Kétu dans le monde yoruba et les mouvements de migration qui ont conduit à sa création ainsi qu'à la création des autres entités yoruba du Bénin actuel et du Nigéria. Elle s'intéresse à

⁶ Traduit par nous : « Verger considérait que Kétu était un État vassal de Oyo, ce qui peut expliquer son hypothèse selon laquelle un grand nombre de Kétus sont arrivés au Brésil au début du XIXe siècle, une période où, comme nous l'avons vu, l'empire de Oyo s'effritait. Cependant, cette idée est problématique à plusieurs titres. Premièrement, le compte rendu détaillé de Johnson sur les conflits régionaux suscités par les troubles à Oyo – basé sur des informations obtenues à la fin du siècle à partir de sources orales à Oyo même – ne mentionne pas du tout Kétu. Deuxièmement, les propres traditions orales de Kétu revendiquent l'autonomie politique de Oyo et se réfèrent au début du XIXe siècle comme à une période de paix et de stabilité, entachée seulement par un afflux de réfugiés fuyant les bouleversements politiques dans les régions voisines. Cela ne veut pas dire qu'aucun Kétus n'a jamais été vendu comme esclave dans l'Atlantique. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le royaume a subi plusieurs attaques du Dahomey, la plus significative étant celle de 1789, où environ deux mille Kétus ont été faits prisonniers. Cependant, les sources contemporaines du Dahomey affirment que la plupart des captifs ont été sacrifiés, et que seule une petite fraction a été vendue comme esclave. Après cette attaque, les traditions de Kétu ne mentionnent pas d'autres incursions sérieuses dans le royaume jusqu'après le retrait du Brésil du commerce atlantique des esclaves (1851). La pire période se situe dans les années 1880, lorsque la capitale est rasée par le Dahomey.

la fortification de Kétu et décrit avec force détails la chute de ce royaume. Parrinder s'est également intéressé à la question de la traite négrière et de l'esclavage. Cependant, il se contredit lorsqu'il raconte les événements de 1789 entre Kétu et Agbomè. En se basant sur les récits de Dalzel (1793 : 201-202), il raconte comment les troupes de Kpengla « ont pris Kétu et fait plus de 2000 prisonniers » (Parrinder, 1997 : 60). Il finit son histoire en écrivant ce qui suit : « La même année [1789], le roi du Dahomey Tegbesu mourut et Kpengla prit la succession (Parrinder, 1997 : 62). » Parrinder s'est visiblement trompé puisque Tegbesu est mort en 1774. Pourtant, son récit des événements semble être juste. Ce récit est d'ailleurs corroboré par Artur Vido (2019 : 82-83). Au sujet de l'attaque de Kétu de 1789, Gourg rapporte que plusieurs villages ont été détruits mais pour au final très peu de captifs (cité par Guézo, 2019 : 117). Cela semble correspondre à la tradition de Kétou rapportée par Parrinder qui ne concède aux troupes danxoméenne que le pillage d'Iwoyé (Parrinder, 1997 : 61). Les gens de Kétou se considèrent par ailleurs victorieux de cette attaque (Parrinder, 1997 : 61).

Les travaux de Parrinder reposent pour l'essentiel sur ceux du Rev. Père Thomas Moulero (1926) et de Edouard Dunglas (1941). C'est à ce dernier que nous devons les détails sur le *Oni Odja*⁷ que Parrinder reprendra.

Bien de travaux ont également porté sur Akaba Idéna, réputé être le meilleur exemple d'architecture militaire en République du Bénin (Parrinder, 1997 : 125). Le travail de Bienvenue Iroko à ce propos est remarquable. Dans son mémoire, il emprunte la trame historique de Parrinder et de Dunglas sur les questions de migration et de peuplement mais donne des détails intéressants sur cette fortification depuis sa construction à nos jours. Son histoire devient controversable lorsqu'il tente à partir de suppositions un peu hasardeuses de fixer la construction d'Akaba Idena à 1530 (Iroko, 2014 : 35). Par ailleurs, son travail sur Akaba Idéna lui impose d'évoquer la question de la traite des esclaves et de l'esclavage dans ce royaume, notamment en parlant de la place dite de rachat et de *Kouhoudou* dite « place du non-retour ». Il ne s'attarde pas sur le sujet mais donne des détails intéressants qui confirment les informations que nous avons nous-même recueillies lors de nos enquêtes à Kétou.

Si Kétou a été introduit officiellement dans le dossier d'inscription de la Route de l'Esclave seulement à partir de 2021, il semblerait tout de même qu'il a toujours été évoqué sur la liste

⁷ Nous reviendrons sur cet aspect de l'histoire de Kétu dans notre premier chapitre

sans pour autant figurer dans les différents dossiers soumis ou constitués par la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. En effet, en 2004, l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) sise à Porto-Novo avait organisé une rencontre-débat autour des « Enjeux et perspectives de l'inscription en série des sites de la Route de l'Esclave-Bénin sur la liste du patrimoine mondial » du 16 au 18 juin. A cette rencontre avaient pris part deux représentants de Kétou, en l'occurrence Mme le Maire Lucie Sèssinou, Epse Tidjani et M. Elégbédé Mathias, Directeur des Services Opérationnels. Leur présence était motivée par le fait que Kétou faisait partie des sujets débattus (Iroko, 2014 : 61).

1.1.3. Problématique

Tous les débats et controverses autour de l'histoire de Kétou et sa participation au commerce des esclaves nous amènent à nous poser une question essentielle autour de laquelle nos recherches porteront : **Quels sont les enjeux de conservation et de valorisation du patrimoine lié à la traite négrière à Kétou ?** Cette question maitresse sera scindée en trois questions secondaires :

- Quelle était la place de Kétou dans le commerce des Esclaves ?
- Quels sont aujourd'hui les témoins patrimoniaux de cette pratique ?
- Comment conserver et valoriser le patrimoine lié à la traite négrière à Kétou ?

1.1.4. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de nos travaux sera de montrer en quoi il est important de préserver et de valoriser le patrimoine lié à la traite négrière à Kétou. Cet objectif est scindé en trois objectifs spécifiques que sont :

- Montrer la place de Kétou dans le commerce des esclaves
- Montrer les témoins patrimoniaux de cette pratique
- Définir un plan de conservation et de valorisation du patrimoine lié à la traite négrière à Kétou.

1.1.5. Hypothèses de recherche

L'hypothèse de notre étude est que Kétou aurait pris une part active dans le commerce des esclaves, à la fois en tant qu'objet de commerce, agent de commerce et zone de transit pour le

commerce des esclaves. Il existerait donc des vestiges de cette pratique qu'on pourrait mettre en valeur.

1.2. Cadre institutionnel

Nous avons effectué notre stage à « La Grande Place ». Cette structure a été créée par l'association ELOWA en 2019. Il s'agit d'un lieu d'expérimentations multiples et d'échanges, où sont organisés des résidences, des formations, des débats, des ateliers, des projections ou encore des expositions, ouverts à tous. Le public y accède aussi à un café et une salle de travail. Le lieu offre enfin une médiation culturelle de qualité, soutient des projets de développement, et favorise l'information et l'éducation par le renforcement de compétences artistiques, humaines et entrepreneuriales.

Les objectifs de cette structure sont :

- Créer une ambiance initiatique favorisant l'épanouissement intellectuel, via l'échange, la formation, les débats et la création artistique.
- Présenter des expositions universelles, sans clivage géographique, sans distinction des genres, proposant des outils de réflexion sur notre monde actuel et participant au rayonnement culturel du Bénin.
- Œuvrer pour le développement, en soutenant et accompagnant des projets de formation à l'entrepreneuriat ou d'insertion.

1.3. Approche méthodologique

L'élaboration de cette étude est basée sur la recherche documentaire, l'enquête orale et la confrontation des données. La recherche documentaire a été effectuée dans un premier temps sur internet et dans un second temps dans plusieurs centres de documentation tels que la médiathèque de l'Institut Français, la bibliothèque centrale de l'Université d'Abomey-Calavi, au centre culturel de la fraternité Saint Dominique, dans les bibliothèques Bénin Excellence, aux Archives Nationales du Bénin et au Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES). Cette documentation a été complétée par des enquêtes de terrain, notamment la collecte d'informations orales que nous avons effectuée à Kétou (Kétou, Adakplamè, Idigny), Abomey et Savè pour compléter et confronter les sources écrites. Cette enquête de terrain a duré une année. Nous avons rencontré une dizaine de personnes présentant des profils variés : enseignants d'université à la retraite, cadre de marie, dignitaire à la cour royale, prête de fa, guide, etc.

1.3.1 Techniques et instruments de recherche

Nous avons procédé dans un premier à l'observation de notre sujet d'étude. Nous nous sommes rendu à Kétou à plusieurs reprises pour observer les différents sites concernés. A l'aide d'un appareil photo nous avons pu collecter des informations visuelles que nous exploitons dans ce document. Pour la collecte des informations orales, nous avons utilisé un magnétophone pour faire les enregistrements de nos entretiens.

1.3.2 Déroulement de l'étude durant le stage

Nous avons effectué notre stage dans cette structure de janvier à mars 2022. Il nous a permis de nous imprégner des réalités du monde professionnel. Nous avons effectué au cours de notre stage, plusieurs missions à savoir :

- Programmation des activités
- Atelier jeune public
- Projection de film
- Médiation pour les expositions

Notre lieu de stage a été pour nous un lieu d'expérimentation de certains outils de valorisation tels que les expositions, les ateliers jeunes publics, etc. Ce stage a été effectué sous la direction de M. Rafiy Okefolahan.

DEUXIEME CHAPITRE : KETU DANS LA TRAITE NEGRIERE

2.1. L'esclavage à Kétu

Deux faits dans l'histoire de Kétu montrent que la pratique de l'esclavage existait. Le premier est lié à la désignation du dix-huitième monarque de Kétu. Selon le récit rapporté par Parrinder (1997 : 41-42), le prince proposé au trône par la famille royale, dont c'était le tour, n'était pas éligible.

En effet, au moment de proposer un prince héritier au trône, on s'est rendu compte que ce dernier était gaucher. Or l'Alaketu⁸ ne saurait être un gaucher, car il se doit d'être un homme parfait. Ne voulant pas perdre son droit au trône, la famille décidait alors de proposer un prince de remplacement en lieu et place du prince gaucher. Toujours selon Parrinder (1997 : 41-42), le nouveau candidat proposé n'était pas de sang royal. Odiyi était un ancien esclave. Il fut acheté par la famille royale et élevé comme un enfant de la famille sans discrimination. Il fut accepté sur le trône comme le dix-huitième Alaketu sous le nom de Odiyi Koyenikan après avoir subi un rituel d'échange de sang avec un prince de sang royal.

L'origine servile du roi Odiyi Koyenikan est également confirmée par Dunglas qui nous apprend que ce dernier avait une certaine prestance et une certaine autorité qui ont joué en sa faveur. La tradition orale que nous avons collectée sur le terrain confirme ces faits. Nos enquêtes sur le terrain confirment également le rituel de changement de sang effectué à cet esclave avant qu'il n'accède au trône. À l'aide d'une larme, on blessa au bras cet esclave et un prince de sang royal. Ensuite, on applique la partie blessée du prince contre celle de l'esclave de sorte à laisser le sang du prince couler dans celui de l'esclave. C'est ainsi que le sang de cet esclave fut anobli pour lui permettre d'accéder au trône. Le nom qu'on lui attribue indique les circonstances dans lesquelles il est monté sur le trône⁹. Ce nom indique aussi qu'une telle situation n'avait jamais existé avant lui. Certains informateurs que nous avons rencontrés à Kétou ont indiqué que Odiyi Koyenikan était de la lignée royale Aro.

⁸ Titre pour désigner le roi de Kétu.

⁹ Dans le royaume de Kétu, le roi ne choisit pas lui-même son nom de règne. C'est le peuple par la voix des sages qui attribue un nom au roi suivant les circonstances de son accession au trône et les prédictions du fa.

Le second indice montrant l'existence de l'esclavage à Kétu est l'institution du *Oni oja*. Le *Oni oja* était le ministre des marchés. « Cet eunuque était soit un esclave capturé jeune ou acheté, soit un adulte habitant de Kétu condamné à la castration à la suite d'un crime grave, tel que celui de lèse-majesté (Dunglas, 1941 : 20). »

Le *Oni oja* a joué un rôle déterminant dans le suicide – ou si l'on veut interpréter les faits, dans la destitution – du roi Adégbédé, quarante-troisième Alaketu (1853-1858). Les faits rapportés par Dunglas et Parrinder sont complémentaires à ce sujet.

Selon Dunglas, le roi Ghézo, revenant d'une expédition à Oké Odan et passant à proximité de Ékpo¹⁰ pour se rendre au camp de Zangnando, reçu une flèche d'un jeune homme qui disparut aussitôt dans la brousse. L'armée de Ghézo déclencha sa colère sur la région. Les bruits d'une attaque du village d'Ékpo par l'armée du Danxomé parvinrent à Kétu. Le roi Adégbédé ordonna à son armée d'aller prendre la défense d'Ékpo. Mais les *balogun*, soutenus par les ministres, refusèrent, préférant monter la garde dans la capitale au cas où l'armée de Ghézo déciderait d'attaquer la capitale.

Furieux de cette insubordination, le roi prononça des menaces à l'encontre de ses notables. Ces derniers décidaient également de trouver un moyen pour le déposer. Il est de notoriété publique à l'époque que le roi et le *Oni odja* ne doivent jamais se rencontrer. Le *Oni oja* est chargé de gérer le marché Akéré (*Oja Akéré*) et les jours d'animation de ce marché sont considérés comme néfastes pour le roi. Les ministres du roi trouvaient alors en cet eunuque le meilleur moyen de faire périr le roi. Ils faisaient alors venir ce dernier au portail du palais, puis, trouvaient un stratagème pour faire également venir le roi au même endroit. La regrettable rencontre se produisit. La population environnante témoin de ce qui venait de se passer criait ô sacrilège. Le roi Adégbédé, n'étant pas ignorant de la tradition, compris que son heure était venue. Il se retira dans ses quartiers pour se donner la mort.

La version de Parrinder paraît plus détaillée avec des emprunts de récits à d'autres auteurs tels que Paul Hazounmè (1956 : 110).

¹⁰ Ekpo aurait été fondé par le roi Ekpo, 15^e roi de Kétu.

Selon la version de Parrinder, après la tentative d'assassinat du roi, l'armée de Ghézo mettait à feu et à sang le village d'Ékpo. Les rescapés de ce massacre courraient implorer l'intervention de l'Alakétu. Kétu envoya un émissaire à Abéokuta pour demander un appui mais en vain. Adégbédé avait peur, craignant de prendre une décision qui pourrait être interprétée par Ghézo comme une déclaration de guerre. L'Alakétu envoya alors deux messagers à Ghézo pour s'enquérir de la situation qui prévaut à Ékpo. Les deux messagers ne revenant pas au bout d'un moment, le roi envoya deux autres messagers. Quelques temps après, l'un d'entre eux revint expliquer au roi comment son second a été tué et comment il a échappé de justesse à l'armée du Danxomè. La peur avait totalement gagné les habitants de Kétu. Une grande foule se rassembla devant le palais pour voir le roi. Certains pensaient que le roi Adégbédé était de connivence avec Ghézo et réclamaient sa tête. Les notables aussi inquiets, résolu d'offrir au peuple furieux un bouc émissaire en la personne du roi. Malheur pour ce dernier, ce jour était un jour de marché où il ne devait jamais rencontrer le *Oni oja*. Les notables trouvaient alors un moyen de créer la rencontre des deux hommes au portail du palais. La foule déjà en colère contre le roi était témoin de la scène. Le tabou venait d'être brisé, la foule en a vu en un signe. Le roi aussitôt comprit qu'il était temps pour lui de tirer sa révérence. Il se retira dans sa chambre pour se donner la mort.

L'histoire du roi Adégbédé rapportée par Dunglas et Parrinder n'a pas pu être confirmée ou infirmée au cours de nos enquêtes de terrain. On retiendra tout de même que c'est la rencontre du roi Adégbédé avec le *Oni oja* devant le palais sous les regards des habitants de Kétu qui lui coûta le trône. Les personnes que nous avons rencontrées à Kétou lors de nos enquêtes sont partagées au sujet du *Oni oja*. Ils reconnaissent tous l'existence du tabou et le fait que c'est la rencontre du *Oni oja* avec le roi qui causa la mort de ce dernier. Cependant, certains disent que le *Oni oja* n'est pas une personne physique. Qu'il s'agit plutôt d'un génie ou d'un esprit qui apparaît par moment comme un arc-en-ciel et qui prend parfois l'apparence d'un être humain. Cette version est réfutée par d'autres informateurs qui confirment qu'il s'agit bel et bien d'une personne physique. Certains le comparent même à un fou. Dans un guide touristique qui nous a été donné à Kétou on peut lire à propos de Odja Akéré (le marché Akéré) ce qui suit :

C'est un marché qui a été créé à cause d'une femme naine du nom d'Iya Kéré qui a aidé à bâtir le royaume et a beaucoup lutté contre les adversaires. Ce marché s'anime de jour comme de nuit. Alakétu Arugbo (le 20^{ème} roi de Kétou) désigna Oni odja (Oloja) pour le gérer. Oloja avait ainsi le pouvoir de commander au niveau du marché à sa guise. Et

comme il ne peut y avoir deux capitaines dans un même bateau, le roi ne devait jamais croisé Oloja sous peine de se suicider. Le roi Adégbédé (1853-1858) commit cette erreur et se donna la mort en 1858. Cela fit cesser la désignation des Oloja¹¹.

L'origine du *Oni oja* est confirmé par Dunglas. Il nous apprend qu'il s'agit d'une vieille tradition existant à Ifè instituée à Kétu par le roi Arogbo. Cette fonction existe également à Oyo sous le nom de *Eni-ojà* (Dunglas, 2008 : 339 ; Johnson, 1966 : 66). Elle est occupée par une femme.

En guise de conclusion partielle, nous pouvons retenir de ces deux faits historiques, que la pratique de l'esclavage a existé à Kétu. Cette pratique pourrait bien servir de socle à une traite d'esclaves entre Kétu et ses voisins immédiats ou lointains.

2.2. La place de Kétu dans le commerce des esclaves

Sur l'origine régionale des esclaves et des marchands d'esclaves, Werner Peukert fait remarquer que les Yoruba et les Mahi étaient reconnu au Danxomè comme étant les piliers principaux de la traite des esclaves dans les ports de l'Est pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle (Guézo, 2019 : 102).

Partant de l'opinion traditionnelle selon laquelle l'extension à l'Est du commerce de Gléhwé en direction de Porto-Novo commença d'abord dans les années quatre-vingts [1780], la part précoce relativement élevée des Yoruba d'un cinquième doit surprendre, qui montre que cette ethnie à l'époque participait déjà à la traite (Guézo, 2019 : 106).

Mais plus encore, Werner Peukert nous apprend sans donner de détails que « vers la fin du seizième siècle déjà, on retrouve des mentions (...) sur les Kétu comme Etat Yoruba du Nord-Est (Guézo, 2019 : 104) ». Or le premier conflit signalé entre Kétu et une nation étrangère, notamment le Danxomè, remonte à 1760 sous les règnes des rois Andé et Tegbéso. Cela soulève la question de l'approvisionnement en esclaves.

Pendant la bataille de 1886 entre Kétu et le Danxomè, on note l'usage d'armes à feu du côté des Kétu. Cette bataille a été par ailleurs surnommée « Kétu-Wotôtô » en référence aux cris du Balogun Ogidi Gbogbo à ses soldats : « "wo toto", "regardez-bien", pour les inciter à viser juste

¹¹ Cité historique de Kétou. Guide technique du circuit « Cultes et spiritualité à Kétou », p.3

et à ne pas gaspiller des munitions. Les soldats étaient si encouragés par leurs succès à abattre les Dahoméens que le cri de "wo toto" était repris en écho le long des murailles (Parrinder, 1997 : 95). » On est donc en droit de se demander comment Kétu arrivait à se procurer des armes. Parrinder pense qu'il se peut que les premiers fusils aient été introduits à Kétu sous le règne du vingt-sixième roi dont le nom, Etu, signifie « poudre à canon ». « C'était probablement entre le seizième et le dix-septième siècle lorsque les européens étaient déjà apparus sur les côtes occidentales avec leurs fusils » renchérit-il (Parrinder, 1997 : 43). Au sujet des murailles et des fossés entourant la ville de Kétu, Crowther, tellement impressionné, s'était demandé si des blancs esclavagistes n'avaient contribué à l'ouvrage pour se défendre et protéger leur commerce (Parrinder, 1997 : 40 ; 64).

L'allusion faite ici aux Blancs esclavagistes n'est qu'une hypothèse et leur contribution à la construction des murailles et des fossés n'est aucunement avérée. Nous savons aujourd'hui avec plus de certitude, grâce à la tradition orale, qu'elles ont été construites par les Kétu eux-mêmes sous les règnes des rois Sa et Ekpo. Il existe des récits mythologiques en rapport avec la construction de ces fossés. Au sujet de l'approvisionnement en armes, Parrinder nous apprend que l'« on pouvait se ravitailler en fusils et en poudre dans des ports tels que Lagos et Porto-Novo, et un arsenal central fut construit à Kétu pour leur stockage et leur distribution en cas de nécessité. Des hommes furent chargés de l'arsenal et de l'entretien des armes (Parrinder, 1997 : 59). » Mais cela ne permet pas de confirmer la participation de Ketu à la traite négrière, puisque l'on ne connaît pas la monnaie d'échange. Dans le même temps, cela ne veut pas dire que ce royaume n'a pas participé à la traite négrière.

Pour Romuald Mictchouounou, « tous les Etats qui étaient sous la suzeraineté d'Oyo ont participé à la traite négrière. Si Kétu est lié à Oyo et dépend d'Oyo, Kétu ne pouvait que vendre des esclaves. Si Oyo a pratiqué la traite négrière, comment des Etats vassaux d'Oyo n'auraient-ils pas participé à ce commerce ?¹² » Il y a un autre problème qui se pose dans cette hypothèse avancée par Romuald Mictchouounou, celui de la dépendance de Kétu envers Oyo. Bien que bon nombre d'historiens aient avancé cette piste de dépendance de Kétu envers Oyo, la tradition de Kétu ne reconnaît cependant aucune dépendance vis-à-vis des autres peuples Yoruba (Parrinder, 1997 : 21-22 ; Castillo, 2021 : 10). Au cours d'un entretien qui nous a été accordé par le Professeur John Igúé¹³, nous avons soulevé la question du tribut que Savè aurait autrefois payé

¹² Entretien réalisé à Abomey le 29/04/2022

¹³ Entretien réalisé à Cotonou le 8/02/2022

à Kétu (Albéca, 1895 : 181). Ce dernier estime que Savè ne saurait payer des tributs à Kétu puisqu'ils sont de la même fratrie yoruba. Mais les dignitaires de la cour royale de Savè que nous avons rencontrés au cours de nos enquêtes, nous ont confirmé que Savè payait des tributs à Kétu même si – selon eux – cela n'a duré que trois ou quatre ans maximum¹⁴. Le Lieutenant Aubé dans son « Rapport sur la mission accomplie dans la région Kétou-Savè du 18 janvier au 20 février 1894 » a également fait mention du fait que Savè payait des tributs à Kétu. Cela dit, il ne faut pas complètement écarter la piste d'une suzeraineté de Oyo sur Kétu. Mais pour ce que nous savons, Kétu n'était aucunement dépendant d'Oyo.

Après les rites finals de son accession au trône, l'Alaketu envoie un messenger à Ilè-Ifè informer l'Oni de son couronnement. L'on ne trouve pas de trace à Kétu de l'emploi de l'épée traditionnelle que l'Oni envoyait à d'autres royaumes yoruba pour authentifier le couronnement. Le messenger de Kétu se rend aussi à Oyo, mais par simple courtoisie, sans un sentiment de dépendance. L'Oni et l'Alafin envoient tous deux des présents à Kétu. Réciproquement ils envoient des messagers à Kétu quand de nouveaux monarques sont installés à Ifè et à Oyo (Parrinder, 1997 : 121).

Cette tradition rapportée par Parrinder existe encore jusqu'à présent. Les héritiers du trône de Kétu, d'Oyo et l'Ilè-Ifè continuent de se rendre visite. C'est dire qu'autant il ne faut pas écarter la piste d'une vassalité de Kétu qui l'entraînerait d'office dans la traite négrière, autant elle est incertaine. Mais cela n'exclut toujours pas Kétu de ce commerce. Dans un article intitulé « The Ketu Mission, 1853-1859 » dans lequel Biodun Adediran explique l'intérêt de la Church Missionary Society (CMS) pour Kétu, il écrit :

Closely associated with this economic factor was the CMS humanitarian gesture of eradicating the slave trade. Ketu was a major slave market (Bowen op. cit. : 148), but the Alaketu himself did not customarily keep slaves. The destruction of the Ketu slave market looked like an easy task, the accomplishment of which would go a long way in curtailing slave raiding and trading activities in that part of Yorubaland as well as in Dahomey. In the latter place, Christian Missionary enterprise had been continually frustrated by Brazilian slave traders on the Coast. Ketu was seen as a new ground from which successful attempts could be made on Dahomey (Adediran, 1986 : 91).

¹⁴ Entretien réalisé à Savè le 25/04/2022

Les informateurs que nous avons rencontrés à Kétu sont unanimes sur le fait que l'Alakétu lui-même ne vendait pas d'esclaves et il n'existait pas de maison d'esclaves dans la capitale. Par contre, il existait à l'intérieur du palais une maison correctionnelle appelée *Ilé tubu*, qui ne saurait être assimilée à une maison d'esclaves. Les esclaves étaient vendus hors de la capitale et étaient acquis de différentes manières.

Selon Gualbert Lalèyè, il existe deux modes d'approvisionnement en esclaves auxquels vient s'ajouter la guerre. Il s'agit de : Afunisingba qui s'apparente à une mise en gage et Labamulè qui s'apparente au rapt.

Lorsqu'un individu X fait un prêt chez un individu Y et qu'il n'a pas de bien matériel à mettre en gage, il met alors son enfant en gage. A ce moment, on dira « o fi omu singba » c'est-à-dire « qu'il a mis l'enfant en gage ». Lorsque l'individu X n'arrive pas à rembourser le prêt au bout du délai convenu avec son créancier Y, l'enfant devient la propriété de ce dernier qui est désormais en droit d'aller le vendre aux marchands d'esclaves pour recouvrer son argent. C'est l'individu X qui est donc appelé Afunisingba.

A Kétu, il existait un groupe d'individus qu'on surnommait les Labamulè. Ces derniers se cachaient sous les hautes herbes et kidnappaient les personnes sans défense qui passaient. Ils font une demande de rançon et si cette rançon n'est pas payée, ils allaient vendre leurs victimes aux marchands d'esclaves. Ces kidnappeurs pouvaient être des Kétu ou des étrangers. On les appelle encore les Adjinigbé, ce qui veut également dire "kidnappeurs". Notre informateur nous apprend que ces Labamulè existaient dans toutes les villes yoruba et se livraient régulièrement à des rapt.

Ces informations sont confirmées par d'autres informateurs, notamment Vincent Oyékan que nous avons rencontré à Idigny, une localité de Kétou. Ce centenaire confirme non seulement les informations de Gualbert Lalèyè, mais nous apprend aussi que les Kétu allaient à Ibadan pour acheter des esclaves. Selon ses informations, certains Labamulè venaient aussi d'Ibadan pour chercher des esclaves à Kétu. Il nous a donné l'exemple d'un Labamulè nommé « Oluka Dogbun Odo Baba Gidayi » qui venait d'Ibadan pour chercher des esclaves à Kétu. Certains de ces captifs devenaient des esclaves de maison, certains étaient destinés aux travaux champêtres, d'autres aux sacrifices et le reste à la vente. Notre informateur nous a fait savoir que son grand-père maternel avait un esclave du nom de Adan. Cet esclave avait deux enfants qui

malheureusement sont décédés prématurément. Il existe à Kétou, un adage qui dit : « bi omu èru ba la nu ilé, ilé ni badjè » c'est-à-dire « si l'enfant de l'esclave grandit dans la maison, il finit par la détruire. » On comprend mieux pourquoi les enfants de Adan sont morts trop tôt. Cet adage explique non seulement la mentalité des Kétu vis-à-vis de l'esclave mais aussi la raison pour laquelle on ne retrouve pas à Kétu des familles de descendants d'esclaves comme dans d'autres villes du pays.

Concernant les sacrifices humains, nos enquêtes de terrain nous a permis de recueillir l'exemple d'une divinité *Ogun* à laquelle l'on faisait des sacrifices humains. La personne qui avait la charge de cette divinité s'appelait Odè Ko'nko. Ce dernier avec le *Balogun* Adja N'kayé allait chercher des esclaves qu'ils venaient ensuite sacrifier à cette divinité¹⁵.

Lorsque j'étais petit, les gens adoraient cet *ogun*. Mais en grandissant j'ai remarqué que cette divinité a été abandonnée. Plus personne ne l'adorait. Lorsque j'ai cherché à comprendre pourquoi elle a été abandonnée, personne n'a voulu m'expliquer. C'est plus tard que mon père m'expliqua que c'est parce que c'était des hommes qu'on sacrifiait à cette divinité qu'elle a été abandonnée, puisque les blancs ont interdit les sacrifices humains¹⁶.

Mais cette divinité n'était pas la seule qui recevait des hommes en sacrifice à Kétu. La « divinité-masque¹⁷ » *Ologodogbo*¹⁸ recevait également des sacrifices d'hommes. Selon les informations reçues auprès de M. Osseni Adélakun, cette divinité était autrefois à Awaï Odogbo avant d'être installée à Kétu. Cet informateur nous a repris le parcours de cette divinité depuis son acquisition dans le Nigéria actuel jusqu'à son entrée au musée Akaba Idéna. Mais ce n'est pas le lieu d'en parler. Cependant, contrairement aux informations rapportées par Bienvenu Iroko dans son mémoire (Iroko, 2014 : 45), *Ologodogbo* n'est pas logé dans la « chambre de non-retour » qui est juste au-dessus de la porte mâle du musée Akaba Idéna. C'est plutôt la divinité *Baba Idéna* qui est dans la « chambre de non-retour » et qui autrefois recevait également des sacrifices humains. Certains l'appellent également *Orisha Oké* c'est-à-dire « la divinité d'en haut » en référence à l'emplacement de la divinité. Nous n'avons pas

¹⁵ Information fournie par Vincent Oyékan

¹⁶ Information fournie par Vincent Oyékan.

¹⁷ Parler de masque pour *Ologodogbo* est réducteur. Il est plus convenable de parler de « divinité-masque » à cause de la charge spirituelle qu'elle porte. Il faut rappeler que lorsque cette divinité-masque sort, aucune femme ne devait sortir. Seuls les hommes peuvent le voir.

¹⁸ *Ologou-Odogbo* selon certains informateurs. C'est probablement la forme contractée qui est *Ologodogbo*.

d'informations précises sur la provenance des hommes sacrifiés à cette divinité. Mais, il est probable qu'il s'agisse d'esclaves. Les sacrifices humains ayant été par la suite interdits à Kétou, ces divinités ne reçoivent plus d'hommes en sacrifice.

En somme, nos recherches ont montré que les Kétu pratiquaient l'esclavage et le commerce d'esclaves avant l'arrivée des Danxomènu. La guerre, comme nous le verrons dans la suite de ce travail, a juste transformé les Kétu en victimes et a permis d'accroître leur présence dans le Nouveau Monde.

2.3. La guerre comme source d'approvisionnement en Esclaves

Nos recherches ont montré que les Kétu possédaient déjà des armes à feu avant l'épisode des conflits avec le Danxomè. Mais la documentation écrite que nous avons consultée ne nous renseigne pas assez sur l'usage de ces armes avant les guerres entre le Danxomè et Kétu. La tradition orale collectée fait surtout allusion à Ibadan. Plus de la moitié des informateurs rencontrés à Kétou nous ont confié que les Kétu allaient faire la guerre jusqu'à Ibadan. Parrinder nous apprend pourtant que « le peuple de Kétu était pacifique et n'était pas enclin aux activités guerrières, mettant sa confiance dans la solidité de ses fortifications plutôt qu'en une grande armée de campagne. » Peut-être que la tradition de Kétu fait allusion au conflit de 1878 entre l'armée d'Ibadan et celle de Kétu.

En 1877, les armées d'Ibadan commencèrent à envahir le territoire Egba. (...) En 1878, l'armée d'Ibadan établit une base à Mèko contre les Egba. Elle endura au début une période difficile dans les combats, mais finalement réussit à disperser ses ennemies. Avant de quitter Mèko, le Balogun d'Ibadan envoya des troupes piller les fermes de Kétu. « Mais les Ketu connaissant bien leur pays empruntèrent des raccourcis pour attaquer les ravisseurs et porter secours à leurs gens. Plusieurs Ibadan furent capturés, mais la plupart d'entre eux s'étaient échappés pour atteindre Mèko et Ibadan (Parrinder, 1997 : 84 ; Johnson, 1966 : 425-426). »

Cependant, Ibadan n'est pas le seul pays contre lequel Kétu a eu des conflits armés. Kétu et le Danxomè se sont à plusieurs reprises affrontés. Le premier conflit signalé remonte à 1760 sous le règne du roi Andé et s'est soldé par un échec des soldats de Tégbésu (Parrinder, 1997 : 56-57). Les Kétu firent plusieurs captifs mais nous n'avons pas connaissance sort du sort qui leur

a été réservé. Ils auraient pu finir dans le commerce des esclaves ou servir de sacrifice. Le deuxième conflit entre les deux pays est signalé en 1789 sous les règnes de Akebioru et de Kpengla. Il existe plusieurs versions de ce conflit. Les Kétu ne concèdent aux Danxomènu que le pillage d'Iwoyé, tandis que les Danxomènu réclament la victoire. Les Danxomènu auraient capturé 2000 Kétu dont 200 auraient été vendus dans le commerce transatlantique, 68 sacrifiés à la mort de Kpengla et le reste réduit en esclavage à Agbomè (Dalzel, 1793 : 201-202 ; Parrinder, 1997 : 59-62 ; Vido, 2019 : 82-83, 132 ; Guézo, 2019 : 117). Toutefois, le développement que Arthur Vido fait de ce conflit correspond plutôt à celui de 1886, qui représente le dernier affrontement entre les deux capitales. À la mort de Ghezo suite à l'incident d'Ékpo, Glèlè monte sur le trône des Hwégbajavi. L'exposé des conflits entre les deux Etats est fait par Dunglas. Parrinder en recoupant les sources situe les deux conflits les plus importants en 1883 et 1886.

Suivant son récit, il y a eu une première attaque des Danxomènu l'année suivant le pillage des fermes de Kétu par les Ibadan, sous le règne du roi Odjèku (Parrinder, 1997 : 86-87). L'armée de Kétu était absente de la capitale. Les Danxomènu surprisent les Kétu à l'aube alors que la majorité dormait encore. Le roi Odjèku, le Balogun Afun et Seydou, le chef de la milice musulmane du quartier Masafè, ainsi que plusieurs Kétu trouvèrent la mort (Dunglas, 1941 : 38 ; Parrinder, 1997 : 88). « Neuf jours plus tard, l'armée dahoméenne repartit à Abomey, emmenant de longues files de prisonniers (Dunglas, 1941 : 38). » Ces prisonniers subiront sans doute le même sort réservé à tout prisonnier de guerre à Agbomè. Si l'on considère ce récit, on pourrait situer cette attaque à 1879, puisque le pillage des fermes de Kétu par les Ibadan a eu lieu en 1878 comme nous l'avons décrit un peu plus haut. Cependant, suivant le recoupement de sources, Parrinder situe ce conflit à 1883 (Parrinder, 1997 : 91). Dunglas lui-même reviendra sur cette datation et admettra l'année 1883 pour ce conflit (Dunglas, 1941 : 101). Le Hérissé parle d'un autre conflit dans la zone d'Agnoli (Le Hérissé, 1911 : 333 ; Parrinder, 1997 : 91). Mais le pire arrivera pour Kétu bientôt. Glèlè revint à la charge en 1886 et après trois mois siège, Kétu tombera dans les mains de l'ennemi. Cette défaite marquera la fin du royaume de Kétu.

Les trois conflits correspondent aux propos de Le Hérissé qui écrit : « ce n'est qu'après la troisième campagne que nos troupes ont réussi à casser Kétu (Le Hérissé, 1911 : 333 ; Parrinder, 1997 : 102). » Cela voudra dire que le dernier roi de Kétu de la période précoloniale, Odjèku, est décédé en 1883. Le trône est resté vacant jusqu'à la chute du royaume en 1886. Dans un

autre sens, Kétu aurait également fait la guerre au Danxomè (Semley, 2011 : 38). Lors de notre entretien avec Romuald Mitchozounou¹⁹ et Gabin Djimassè²⁰, nous avons tenté de comprendre d'où venaient cette haine et cette détermination de casser Kétu. Nos interlocuteurs nous ont expliqué qu'au-delà de l'impératif qui était fait à chaque monarque du Danxomè d'agrandir le royaume, au-delà du fait que Glélé devait venger la mort de son père Ghezo, les Kétu étaient considérés comme les ennemis du Danxomè. Selon ces deux, l'armée d'Oyo qui réprimait le Danxomè était composée des gens de Kétu. « Le Oyo que le Danxomè connaît, c'est Kétu » ajoute Mitchozounou²¹. Vu sous cet angle, on comprend mieux l'acharnement de Glélé contre cette cité. Seulement, ces propos sont discutables si l'on considère que les monarques de Kétu et du Danxomè avaient des liens d'amitié comme l'indique Ba Nondichao²². Le roi Adébia aurait même décrit le roi du Danxomè comme un « véritable ami et voisin (Semley, 2011 : 38). » Peut-être ironise-t-il comme l'indique Lorelle D. Semley.

Félix Iroko qui s'est intéressé à la question du commerce des esclaves à Kétu avait estimé qu'il fallait se rendre à Bahia pour se rendre compte de la saignée opérée à Kétu par Agbomè au profit de la traite négrière durant notamment les XVIII^e et XIX^e siècles. À défaut de se rendre au Brésil ou ailleurs pour étudier les données démographiques liées à la traite négrière à Kétu, nous pouvons tenter l'exercice à partir des documents d'archives disponibles au Bénin.

Par arrêté ministériel du 22 juin 1894, la région de Ouèrè-Kétou a été constituée en protectorat. Le 3 septembre 1895, le protectorat Ouèrè-Kétou devient protectorat d'Agoly-Ouèrè-Kétou. Le 25 avril 1899, ce protectorat sera divisé en 5 cantons dont Kétou. Dans une lettre adressée à Monsieur le Gouverneur de la colonie du Dahomey et Dépendances le 8 avril 1900 « au sujet des esclaves Dahoméens de San Tomé » par le Résident de Zagnanado, nous pouvons lire ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous exposer respectueusement le récit suivant qui m'a été fait par le nommé Allahé, originaire de Kétou.

Lorsque le roi Glé-Glé s'empara de sa ville natale, il fut pris et emmené en captivité avec sa femme et ses deux fils. 16.000 de ses compatriotes (je lui laisse la responsabilité

¹⁹ Entretien réalisé à Abomey le 29 avril 2022.

²⁰ Entretien réalisé à Abomey le 29 avril 2022.

²¹ Entretien réalisé à Abomey le 29 avril 2022.

²² Entretien réalisé à Abomey le 29 avril 2022.

de ce chiffre et de ceux qui vont suivre qu'il m'a pourtant donnés avec beaucoup d'assurance) eurent le même sort et furent dirigés sur Abomey. Là, suivant la coutume commença une horrible boucherie ; deux mille environ de ces malheureux furent sacrifiés par les dahoméens au dieu de la victoire. Vieillards, hommes mûrs, femmes ou enfants étaient impitoyablement égorgés sans distinction d'âge ni de sexe.

Allahé eut la chance de n'être point endommagé par le couperet du « migan » et après dix mois de séjour dans les prisons royales il fut dirigé sur Ouidah pour y être embarqué à destination de San Tomé. Par ordre du roi, le « chacha » avait en effet négocié avec les Portugais la vente d'un lot important de bois d'ébène. Douze cents personnes furent ainsi expatriées. Ils étaient quatre cents dont quatre-vingts femmes sur le vapeur qui l'emporta.

[...] Enfin au bout de 24 ans durant lesquels il a acquis une grande expérience de l'art de casser des cailloux, et grâce à sa bonne conduite, Antonio Allahé a été libéré. (...) Allahé est de retour depuis dix mois à peine et s'est fixé à Kétou où un de ses fils est allé le rejoindre. Il est âgé d'une cinquantaine d'années environ. (...) Cinq de ses compatriotes libérés en même temps que lui sont restés à Fernando Pô²³ n'ayant probablement pas quarante shillings disponibles pour faire la traversée de Cotonou. [...] Si les dires d'Antonio Allahé sont exacts, il y aurait encore là-bas 600 esclaves de Kétou dispersés sur tous les points de l'île. 600 autres sont morts à la peine²⁴.

C'est dire donc que tous les esclaves Kétu n'ont pas débarqué à Bahia. Les captifs faits par le Danxomè pendant la guerre de 1886 ont notamment été vendus à São Tomé, en Afrique, après qu'une bonne partie ait été sacrifiée. Il faut aussi retenir de ce témoignage que le Danxomè a continué à vendre des esclaves même après l'abolition de la traite négrière. Dans la Colonie du Dahomey et Dépendances, le même phénomène s'observait. C'est ce que nous pouvons retenir de l'interrogatoire de la nommée Adéoti, âgée de 20 ans, libérée des mains du négrier Aoudji.

J'étais au service d'une femme d'Agoli-Agbo à Abomey. Un jour cette femme me conduisit à un inconnu en m'ordonnant de le suivre ; j'obéis. Le soir même j'étais remise à Aoudji mon nouveau maître. Il me quitta à Agonny ; il devait soi-disant, aller prendre

²³Situé dans l'actuelle République de Guinée Équatoriale. Depuis 1979, cette île prit le nom de « île de Bioko ».

²⁴ Dossier 1E11-1 : Cercle Ouèrè-Kétou, *Au sujet des esclaves Dahoméens de San Tomé*, Lettre N°108 : Zangnanado le 8 avril 1900.

de la marchandise et me livra à d'autres individus, qui me conduisirent à Ouinkhy, où je fus arrêtée, par la route de terre (...).

Depuis combien de temps êtes-vous à Abomey ?

J'ai été capturée toute petite par le roi Glélé dans une razzia qu'il opéra au village de Lèssin²⁵.

Êtes-vous beaucoup dans ce cas ?

Oui. Agoli-Agbo fait vendre, la nuit, en cachette, des enfants qu'il recrute dans son royaume ; depuis que les guerres, abolies par les français, ne lui permettent plus le rapt à main armée²⁶.

Aoudji n'était pas le seul négrier arrêté. Il y avait aussi le nommé Acani dont le complice Cassouhou traitait pour lui à Abomey avec le chef de Djidja. Aoudji avait été arrêté avec en sa possession trois autres filles notamment Capo, Yavou et Fassinou²⁷. Notre homme avoua son forfait : « J'ai acheté [pour] 12 livres d'une femme d'Agoli-Agbo, la petite Yavou. Capo et Adéoti m'ont été confiés par Zinsou (d'Abomey) qui les acheta contre de la marchandise. L'argent faisant défaut à Abomey ; on paie couramment de la marchandise avec des captifs²⁸. »

Dans le même document d'archives contenant ces interrogatoires, on retrouve un interrogatoire d'un homme nommé Faglo qui serait employé comme surveillant du télégraphe à Sagon. Il dit ce qui suit :

Le roi Agoli-Agbo vend continuellement des enfants qu'il fait prendre aux environs d'Abomey. Partout, à Abomey (...) il en est publiquement question. Les renseignements pris en route tendent à prouver que la vente des enfants se pratique sur une vaste échelle et ce fait excite le mécontentement de la population²⁹.

Au vu des propos du nommé Faglo, on comprend mieux l'atmosphère qui régnait entre l'administration coloniale et le pouvoir royal. Le roi Agoli-Agbo a donc comme ses

²⁵ Ilèchi : cette localité est un village de Kétu.

²⁶ Dossier 1E11-2 : Cercle Agony-Ouèrè-Kétou : *Interrogatoire de la nommée Adéoti (20ans)*, [Sans date].

²⁷ Capo est née aux environs d'Abomey et était âgée entre 8 et 9 ans. Elle était orpheline et fut remis à Tinga par le roi Agoli-Agbo qui la livra à Zinsou, un commerçant de Porto-Novo établi à Abomey, qui à son tour la confia à Aoudji. Yavou était une fillette présumée Bariba âgée de 7 ans. Elle aurait été prise avant la conquête du Danxomè par les français. Elle était au service du Migan avant d'être donné à Aoudji. Fassinou était une fille âgée entre 15 et 16 ans dont la mère était originaire du Couffo. Elle était au service du prince Tonodji avant d'être vendu à Aoudji par le chef de Djidja.

²⁸ Dossier 1E11-2 : *Idem*.

²⁹ Dossier 1E11-2 : *ibid*.

prédécesseurs vendu des esclaves et ce, malgré les interdictions de l'administration coloniale. Ce fait pourrait être l'un des motifs de sa déportation.

Tout comme à Abomey, le trafic négrier continuait également de s'opérer à Kétou. C'est du moins ce qu'il faut retenir de la lettre adressée à Monsieur le Gouverneur de la colonie du Dahomey et Dépendances le 8 septembre 1895 « au sujet de l'arrestation de deux marchands de captifs et prise de cinq esclaves rendus à la liberté » par le Résident de Sagon :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le roi de Kétou vient de m'envoyer à Sagon deux marchands d'esclaves arrêtés par ses hommes au village d'Adakplamè³⁰. Les nommés Odio et Odieleye avaient entre leurs mains le premier une fille âgée de 12 ans environ et le second un garçon du même âge.

A mon voyage de Kétou, le roi m'avait en outre présenté 3 petites filles également délivrées par lui de la captivité. Ces enfants sont âgés de 8 - 6 et 4 ans. Ceux-ci ont été pris du côté de la frontière et leur propriétaire ont jugé prudent de disparaître. Il existe donc actuellement dans le cercle cinq enfants pour lesquels je reste embarrassé d'une destination à leur donner. Le roi de Kétou voudrait bien s'en charger mais je redoute une nouvelle captivité et ne suis pour partisan de les lui confier. [...] ³¹.

D'autres marchands seront également arrêtés chez les Holli. La lettre adressée à Monsieur le Gouverneur de la colonie du Dahomey et Dépendances le 12 août 1895 par le Résident de Sagon fait état « de trois habitants de Kétou en captivité à Badagry. » Nous pouvons lire ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que trois habitants de l'ancien Kétou, en captivité depuis longtemps à Gbadagry ont été emmenés le 8 de ce mois chez les Hollis-Diè pour y être vendus. Le roi avisé, pour mettre la main sur les captifs et les marchands n'eurent que le temps de se diriger en toute hâte vers la frontière. Les hommes ainsi délivrés, furent conduits au roi de Kétou et l'emplacement de leurs anciennes bases leur fut rendu immédiatement. Je me suis empressé de féliciter les deux rois sur l'entente qui règne

³⁰ Adakplamè est une localité de Kétou

³¹ Dossier 1E11-2 : Cercle Agony-Ouèrè-Kétou, *Au sujet de l'arrestation de deux marchands de captifs et prise de cinq esclaves rendus à la liberté*, Lettre n°94 : Sagon le 8 septembre 1895.

entre eux et sur leur ferme intention de nous aider à la reconstruction de l'ancien royaume³².

On constate donc que le même phénomène de trafic d'esclaves qui s'observait à Abomey, s'observait également dans la région de Kétou à la seule différence que le roi de Kétou n'était pas impliqué dans les trafics contrairement au roi d'Abomey. Cela s'explique par le fait que le premier, très préoccupé par la reconstruction et le repeuplement de sa cité ne pouvait pas se permettre une telle pratique. Il avait tout intérêt à travailler avec l'administration coloniale à qui il devait d'une manière ou d'une autre la renaissance de sa cité. Le second, encore nostalgique du « grand Danxomè », ne pouvait que perpétuer la mémoire de ses ancêtres.

Somme toute, il y a deux faits essentiels à retenir. Premièrement, le royaume de Kétu pratiquait déjà l'esclavage et la traite avant la période des conflits avec le Danxomè. Kétu était un grand carrefour marchand où tout se vendait, aussi bien les produits agricoles que les Hommes. Les commerçants d'Agbomè, d'Abèokuta, d'Oyo, d'Ibadan, etc. connaissaient bien Kétu. Cependant, le trafic négrier à Kétu avant les guerres contre les Danxomènu était très timide. Deuxièmement, la guerre avec le Danxomè a converti les Kétu en victimes et accéléré leur déportation à une grande échelle dans le Nouveau monde. On comprend mieux pourquoi aujourd'hui à Kétou, l'on accuse Abomey d'être l'unique responsable de ce trafic. Il existe d'ailleurs à Kétou une réaction caricaturale du ressentiment des Kétois vis-à-vis des Aboméens. Quand vous frappez avec insistance à la porte d'un Kétois, il vous lance la phrase suivante : « Est-ce un Homme ou un Fon ? » Cela voudrait dire que pour les gens de Kétou, le Fon est tout sauf un humain. Cette réaction se comprend à la lumière de l'histoire douloureuse qui existe entre les deux peuples.

³² Dossier 1E11-2 : Cercle Agony-Ouèrè-Kétou : *Au sujet de deux habitants de Kétou en captivité à Badagry.*
Lettre N° 104 : Sagon le 12 août 1895.

DEUXIEME PARTIE :
TRAITEMENT ET ANALYSE DES RÉSULTATS
D'ENQUÊTE OU DES INFORMATIONS
RECUEILLIES.

TROISIEME CHAPITRE : TRAITEMENT DES DONNEES ET DES INFORMATIONS RECUEILLIES : PATRIMOINE LIE A LA TRAITE NEGRIERE A KETOU

3.1. Kouhoudou ou le marché d'esclaves

Nous avons déjà montré comment les Kétu ont d'une manière ou d'une autre participé au commerce d'esclaves. Le phénomène des *Labamulè* et des *Afunisigba* que nous avons décrit suppose qu'il existait à Kétu un marché d'esclaves où les échanges se faisaient. Biodun Adédiran, en citant Bowen, avait indiqué que Kétu était un « important marché aux esclaves ». Mais il ne donne aucune précision sur l'emplacement d'un quelconque marché. Selon Bowen, plusieurs esclaves Danxomènu ont été vendus à Kétu par les Egba après la défaite de l'armée du Danxomè à Abèokuta en 1851 (cité par Parrinder, 1997 : 66). Lorelle Semley indique (en citant Bowen) que les Kétu étaient parmi les soldats du Danxomè qui avaient combattu à Abèokuta. Cela voudrait dire qu'une partie des esclaves pris à Kétu était enrôlée dans l'armée danxoméenne (Semley, 2011 : 39-40). Les Egba n'étaient pas les seuls à emmener des esclaves à Kétu. C'est du moins ce qu'on peut comprendre dans la suite du récit de Bowen rapporté par Lorelle Semley.

Enslaved outsiders also could become part of Ketu's population. Bowen met a female trader who had been kidnapped from a market to the east the Oyo-Yoruba region. The woman had passed through several slave markets before arriving in Ketu. She asked her owner to let her speak to Bowen whom she implored to purchase her. This woman had heard stories about the slave trade and desperately fought to avoid the ships on the coast (Semley, 2011 : 40).

Kétu était un centre commercial important dans la région de par sa position de carrefour. Les marchés de Kétu étaient très fréquentés aussi bien par les Danxomènu que par d'autres peuples. Les commerçants de Kétu étaient également très actifs dans les autres régions (Semley, 2011 : 40). Tous ces commerçants auraient pu, d'une manière ou d'une autre, participer à la vente des esclaves. Si des lieux spécifiques n'ont pas été désignés par ces voyageurs qui ont visité Kétu comme étant des lieux où se vendaient les esclaves, la tradition de Kétou par contre garde la mémoire de quelques lieux liés au commerce des esclaves. Kouhoudou est reconnu par les gens de Kétou comme étant le lieu où se vendaient autrefois des esclaves. Sur le site désigné, on lit

ce qui suit : « Koudou. Place du non-retour ». Cette place est aussi désignée sous le nom « Éékan Mèrin ». Bienvenue Iroko écrivait à ce sujet :

La place appelée Ekan Mèrin était le lieu où se vendaient les esclaves à Kétu. Cette phrase célèbre « Amou ni lidena, ma mouni likoudou³³ » traduit à Kétu les moments douloureux et sombre [sic] de son histoire. Cela revient donc à dire qu'un esclave jusqu'au niveau de la porte Akaba Idéna pouvait encore être affranchi par l'Alakétu mais cette porte franchie le roi ne pourra plus rien faire ; car l'esclave se retrouve ainsi hors de la capitale Kétu. Il est donc déjà à Koudou et sera vendu aux acheteurs qui venaient de Porto-Novo, d'Abomey et d'Abèokuta et d'autres horizons. Ce marché des esclaves se situe [sic] à une vingtaine de mètres de la porte Akaba Idéna au bord de l'unique voie qui entrait dans le royaume (Iroko, 2014 : 26).

Cette place est parmi les sites identifiés par la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin pour être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. « Éékan Mèrin » veut dire « quatre piqués » en référence aux quatre piqués installés sur la place. Selon Monsieur Osseni Adélakou cette zone était une "forêt-couvent" où se faisaient des sacrifices humains. C'est à cet endroit que l'on gardait et l'on faisait autrefois les libations pour la divinité-masque *Ologodogbo*. C'est pour cela que cet endroit est le premier lieu où se rend cette divinité-masque lorsqu'elle apparaît en public pour les festivités annuelles. C'est également l'endroit où le futur monarque est reçu par l'*Ashosanyin*³⁴ pour les derniers rituels avant son entrée dans la capitale par Akaba Idéna.

Suivant les informations qui nous ont été fournies par Monsieur Osseni Adélakou, Kouhoudou viendrait de la déformation de « Ikou o ti kou » qui veut dire « la mort est vaincue ». C'est une manière pour les Kétu de dire qu'ils ont chassé la mort de la capitale. C'est sans doute pour conjurer les mauvais sorts au futur monarque que ce dernier est reçu à cet endroit pour les derniers rituels avant qu'il ne rentre dans la capitale. Selon d'autres sources, Kouhoudou serait plutôt le nom d'un marigot situé autrefois dans cette zone. C'est dans ce marigot que les Kétu allaient chercher de l'eau pour certains rituels, notamment les rituels de désenvoutement ou de dépossession. C'est donc le nom de ce marigot qui est attribué à la zone. Il existe cependant des débats autour de ce lieu désigné comme marché d'esclaves.

³³ Nous traduisons : « celui qui te connaît à Idéna, ne te reconnaîtra plus à Kouhoudou ». C'est-à-dire qu'un esclave qui n'a pas été affranchi ou racheté à Idéna devient un inconnu à Kouhoudou.

³⁴ Chef des guérisseurs traditionnels

Photo n°1 : « KOUDOU. Place de non-retour »



Source : Daniel Abidjo. Kétou le 3/09/2021

Selon Monsieur Gualbert Lalèyè³⁵, il faut plutôt prendre en compte toute la zone puisque Kouhoudou est une vaste zone qui s'étend au-delà de cette place jusqu'à l'emplacement actuel du marché Assèna. Le nom de cette place est « Éékan Mèrin ». Cet endroit est l'emplacement de la divinité *Èlègba*. La divinité est au milieu des quatre piqués. La divinité *Èlègba* est connue pour être une divinité polyglotte, multifonction et multitâche. Elle est généralement installée à l'entrée des cités pour empêcher les mauvais esprits d'entrer dans la cité. Elle est la gardienne de la cité et la messagère entre le monde matériel et spirituel. Cela pourrait justifier non seulement pourquoi elle est installée à cet endroit mais aussi pourquoi c'est là que l'on faisait les derniers rituels au roi avant son entrée dans la capitale. On ne saurait donc réduire Kouhoudou, le marché d'esclaves, strictement à ce lieu.

³⁵ Il faut noter que notre informateur fut Chef d'Arrondissement de Kétou.

Si ce lieu était effectivement l'endroit où l'on gardait la divinité-masque *Ologodogbo* comme l'indiquent certains informateurs, il serait difficile de croire qu'un marché d'esclaves était installé au même endroit puisque les femmes ne doivent jamais la voir. Peut-être à côté si le couvent est protégé. En outre, on ne saurait réduire un marché à ce petit espace. En dehors de ce fait, nous voudrions rappeler les observations de Crowther à propos d'une « maison du diable construite à l'extérieur des murailles de fortification, au milieu de la route, non loin de l'entrée (cité par Parrinder, 1997 : 127). » La description de Crowther correspond à l'emplacement de la divinité *Èlègba*, connue encore sous le nom de "*Eshu*" que la tradition chrétienne traduit par le mot "diable". Toutefois, à aucun moment Crowther ne fait mention de marché d'esclaves à cet endroit. Aujourd'hui à Kétou, ce n'est pas seulement cet endroit qui est désigné comme Kouhoudou. La voie qui est reconnue comme étant le seul accès à la capitale du royaume est appelée Kouhouhou. Cette voie passe notamment par l'emplacement de la divinité *Èlègba* (Éékan Mèrin) pour rejoindre Akaba Idéna. Cela correspond au propos de Crowther que nous avons rapporté plus tôt.

En somme, on retiendra que les habitants de Kétou gardent en mémoire un lieu où se vendaient des esclaves. Ce lieu est appelé « Kouhoudou ». Mais il est réduit à « Éékan Mèrin », emplacement de la divinité *Èlègba*. Kouhoudou est aussi connu à Kétou comme étant la seule voie d'accès à la capitale Ilé-Kétu. En confrontant les informations, nous pensons qu'il serait plus approprié de prendre en compte toute la voie. Il faut aussi considérer le fait que les esclaves provenant de l'intérieur tout comme de l'extérieur prenaient cette route. Ce chemin peut être considéré comme la route de l'esclave à Kétou. Le nom « Place du non-retour » attribué à ce lieu est certainement en comparaison avec la Porte du non-retour de Ouidah, mais aussi en référence à la Place de rachat qui représente à Kétou « un contre-lieu de la traite ».

3.2. La place de rachat

Sur la question du commerce des esclaves à Kétu, des auteurs ont indiqué – comme nous l'avons montré plus haut – que l'Alakétu ne participait pas au commerce des esclaves. Si cela s'avérait, il ne demeure pas moins vrai qu'il était au courant de cette activité. Peut-être même qu'il en percevait des taxes, mais nous n'avons aucune information à ce sujet. Nous ne connaissons pas non plus le sort qui était réservé aux personnes gardées dans la maison de correction *Ilé Tubu*. La documentation écrite et les informations orales que nous avons collectées ne nous

permettent pas de dire que les rois de Kétu vendaient des esclaves. Cependant, l'Alakétu avait un regard sur toutes les activités qui se faisaient dans le royaume, aussi bien dans la capitale qu'en dehors, y compris le commerce des esclaves. Le roi de Kétu avait le pouvoir et le privilège d'affranchir certains esclaves. Mais ce privilège lui était limité à la capitale et à une catégorie d'esclaves.

Photo n°2 : Place de rachat



Source : Daniel Abidjo. Kétou le 3/09/2021

Si à Kétou, Kouhoudou est décrit comme étant un marché d'esclaves, la cour de correction du musée Akaba Idéna connue sous le nom de *Odé Aturin* est présentée comme un espace diplomatique où des esclaves pouvaient être rachetés ou affranchis par le roi. Cependant, selon les informations recueillies à Kétou, seuls les esclaves venant de la capitale, c'est-à-dire les Kétu, pouvaient être rachetés par le roi. Cela se comprend aisément si l'on prend en compte le fait que le marché d'esclaves soit hors de la capitale. Les esclaves en provenance de la capitale devaient donc passer par cette cour avant de rejoindre Kouhoudou situé à quelques encablures d'Akaba Idéna. Les esclaves provenant d'ailleurs ne passaient pas par cette cour. Ils étaient directement envoyés à Kouhoudou. Le roi ne pouvait pas décider de leur liberté. Par contre, le roi pouvait décider de la liberté des esclaves en provenance de l'intérieur de la capitale. Mais ce privilège se limitait seulement à la capitale. Une fois les portes de la muraille Akaba Idéna franchies, le roi ne pouvait plus racheter les esclaves. Ils étaient convoyés vers Kouhoudou pour être vendus.

En réalité, le rapport de ce lieu au commerce d'esclaves n'est que secondaire. La première fonction que reconnaissent les Kétois à cet espace est d'être une cour de correction et de règlement de litiges. A ce propos, Bienvenue Iroko écrit ce qui suit :

Ode atounrin ou courette de chicotte : c'est une petite cour au cœur des murailles de Kétu. C'est dans cette cour que tous les fautifs (adultères, voleurs, indisciplinés, bandits, assassins...) du royaume étaient sanctionnés. C'est le lieu de correction. C'est une cour sacrée. En plein milieu de cette cour se dresse atounrin (chicottes), emblème du 1er roi de Kétu venu d'Ilé Ifè. Cet emblème pour certains serait planté à cet endroit lors de la fondation du royaume mais pour d'autres daterait d'après la fortification de la ville en souvenir du 1er roi de Kétu qui a régné à Oké-Oyan (Iroko, 2014 : 42-43).

En dehors de cette fonction de cour de correction et de règlement de litiges, *Odé aturin* accueille également les festivités de *Bata Igba* en prélude à la fête de la divinité-masque *Ologodogbo*.

En effet, Bata Igba est la cérémonie au cours de laquelle les femmes chicottes en main, parcourent les grands artères de la capitale de l'ancien royaume de Kétu (aujourd'hui, arrondissement de Kétu centre), en chantant, en dansant et en chicotant les hommes pour leur rappeler que le lendemain toute la journée, elles seront enfermées. Cette cérémonie de chicotte (Bata Igba) se déroule au début (veille de la première fermeture appelée *êta*) et à la fin (veille de la troisième et dernière fermeture appelée *êtadogu*) des festivités. Au même moment que certaines femmes sont en ville, d'autres restent au niveau de la galerie pour préparer à manger aux femmes (Iroko, 2014 : 42).

Avant de prendre d'assaut la ville, c'est dans la cour de correction que les festivités commencent. Les femmes – avec à leur tête *Iya Lodé* – dansent en faisant le tour des chicottes implantées au milieu de la cour en souvenir du roi Shokpashan.

Photo n°3 : Baba Igba (avec le Iya Lodé en blanc au milieu de la foule)



Source : Daniel Abidjo. Kétou le 13/03/2022

En somme, il existe à Kétou un espace où les esclaves pouvaient être rachetés ou affranchis par le roi avant d'être vendus à Kouhoudou. Cet espace est appelé *Odé aturin*. Il s'agit d'une cour à impluvium avec une véranda couverte située au cœur du monument Akaba Idéna. Au milieu de cette cour sont implantées des chicottes appelées en yoruba/nago *Aturin*, emblème du roi Shokpashan. Cet espace est avant tout une cour de correction et de règlement de litiges. Il accueille également les festivités *Bata Igba* en prélude à la fête d'*Ologodogbo*. Le lien avec le commerce des esclaves vient au second rang. Les esclaves Kétu pouvaient être rachetés ou affranchis dans cette cour par le roi. Dès qu'ils franchissent la porte d'Akaba Idéna et se retrouvent à Kouhoudou, le roi ne pouvait plus rien. On rappellera à ce sujet la phrase « Amou ni lidena, ma mouni likoudou » qui traduit ce fait.

3.3. La porte Akaba Idéna et les fossés

Nous n'avons pas l'intention de revenir de façon détaillée sur la description de la muraille de fortification Akaba Idéna. Une chose que Bienvenue Iroko a déjà faite dans son mémoire. Nous nous attarderons uniquement sur la porte d'entrée Idéna et les fossés. On retiendra que les travaux de construction de la fortification ont débuté sous le règne du roi Sa, quatorzième Alakétu, pour s'achever sous le règne du roi Ékpo, quinzième Alakétu (Parrinder, 1997 : 40-

41). Kétu aurait reçu l'aide de deux géants, Adjibodu et Oluwodu. Le premier serait un forgeron et le second un tisserand (Parrinder, 1997 : 39).

L'ensemble de la fortification mesure environ 3 500 mètres de circonférence (sic). Le fossé, large de 5 mètres environ, est interrompu à l'Est par la porte d'entrée, l'unique porte de la ville, appelée ici AKABA IDENA (porte de la sentinelle). Cette porte est certainement le plus important exemple d'architecture militaire du monde yoruba (Ajayi & Smith, 1964:27). Il s'agit d'un ensemble assez massif et assez imposant, d'une dizaine de mètres de côté. La porte d>IDENA possède deux entrées, intérieure et extérieure, de profonds porches situés à un angle, face à face, avec une porte externe s'avancant sur la ligne de la tranchée; entre les porches, il y a une cour avec une véranda couverte. Les murs en terre ont une épaisseur de 60 à 100 centimètres; l'édifice était couvert de chaume (Félix Iroko & John Igué cité par Alexis B.A. Adandé, 2008 : 5-6).

Les chiffres avancés ici sont par contre remis en cause par certains informateurs rencontrés par Bienvenue Iroko. « Deux grande portes en bois, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur, étaient fixées dans des pivots en pierre. Cet ensemble s'appelle Idena, "la sentinelle" (Parrinder, 1997 : p.40). » La porte d'entrée dont fait mention le dossier d'inscription de la route de l'esclave est la porte mâle. Elle est composée de cinq longs madriers d'iroko fixés ensemble. L'intérêt pour cette porte vient du fait qu'elle fait l'objet de plusieurs récits.

Après le sac de Kétu en 1886, les soldats de Glèlè ont emporté la porte à Agbomè en guise de trophée. À Kétu, on raconte que la porte est revenue d'elle-même pour se fixer à nouveau d'où elle avait été emportée, c'est-à-dire à son emplacement actuel à Akaba Idéna. Il existe plusieurs versions à Kétou. Certains racontent que la porte a volé tel un oiseau d'Agbomè à Kétu. D'autres disent que la porte a été ramenée par un grand tourbillon. D'autres récits existent encore à Kétou à propos de cette porte. Nous ne saurions tous les rapporter ici. Pour faire court, les gens de Kétou n'admettent pas qu'il s'agit d'une nouvelle porte en remplacement à celle qui avait été emportée à Agbomè. Pour eux, il s'agit de la même porte existante depuis la construction de la fortification. Elle a été emportée à Agbomè mais elle est revenue d'elle-même. Nous avons donc affaire, du point de vue des gens de Kétou, à une porte multiséculaire. À Abomey, les informateurs que nous avons rencontrés, notamment Ba Nondichao, Gabin Djimassè et Romuald Mitchozounou, n'entendent pas les choses de cette oreille.

Pour ces informateurs, le discours tenu à Kétou relève d'une invention. Aucune porte n'est repartie à Kétou. La porte est bel et bien restée à Agbomè et existe jusqu'aujourd'hui. Elle est, selon ces informateurs, conservée au musée d'Abomey. Nous avons débattu avec Gabin Djimassè et Romuald Mitchozounou de la taille et de l'esthétique de la porte conservée au musée comparée à celle du musée de Kétou. Pour ces deux, il n'y a aucun doute, il s'agit de la porte emportée par les troupes de Glèlè en 1886. Voici ce que Parrinder écrit au sujet de cette porte :

Les portes alimentaient autrefois maints récits mythiques. Elles restaient ouvertes pendant la journée mais on raconte qu'elles se refermaient de façon surnaturelle à l'approche d'un ennemi. Lorsqu'elles furent emportées à Abomey en 1886, elles se seraient redressées d'elles-mêmes là-bas au marché, et le roi Glèlè en avait été si effrayé qu'il leur avait sacrifié un taureau. Certains anciens soutiennent encore que les portes actuelles ont été ramenées d'Abomey, mais plusieurs autres admettent que les nouvelles ont été fabriquées. Elles ne semblent certainement pas vieilles (Parrinder, 1997 : 126).

A Kétou, on raconte que les portes ont été fabriquées par des forgerons. La porte conservée au musée d'Abomey ne l'est visiblement pas. On se rend rapidement compte du travail d'un sculpteur en voyant cette porte. Cette porte est d'ailleurs trop petite pour contenir la hauteur de la muraille de Kétu. Lors de l'attaque de 1886, les soldats de Glèlè avaient particulièrement du mal à franchir la porte de la muraille, et cela pas uniquement à cause de la riposte des Kétu, mais aussi à cause de la résistance de la porte principale de la fortification. Skerchly (cité par Parrinder, 1997 : 94) parle des ouvriers de porte, une unité de l'armée du Danxomè chargée des tâches les plus difficiles et qui avait aussi la charge, au cours de cette bataille, d'ouvrir le passage en brisant la porte de Kétu. On peut dire que le Danxomè avait pris le temps d'étudier les moindres aspects qui faisaient la force de Kétu. La porte principale de Kétu devait être particulièrement résistante pour nécessiter un tel déploiement.

En somme, nous pensons que la porte conservée au musée d'Abomey n'est pas celle de l'entrée principale de Kétu. Il s'agirait plutôt de l'une des portes intérieures de la fortification ou de la porte du palais de Kétu. Il faut toutefois étudier les scènes représentées sur cette porte pour mieux définir sa provenance. Cependant, qu'il ne s'agisse pas de la porte d'entrée principale de Kétu ne voudrait pas dire que nous soutenons que la porte actuelle est multiséculaire comme l'avancent les gens de Kétou.

Photo n°4 : Porte mâle d'Akaba Idéna



Source : Daniel Abidjo, Kétou le 12/03/2022

Lors de notre entretien avec Romuald Mitchozounou³⁶, il avait avancé que la porte de Kétou avait été changée plusieurs fois. Dans un premier temps, nous avions pensé que les gens de Kétou, à leur retour d'Abomey après la victoire de l'armée française sur les troupes de Béhanzin, auraient emmené avec eux cette porte. Seulement, voici ce que Parrinder en dit :

Le quarante-sixième Alakétu prit le nom de Onyegin, et régna pendant vingt-quatre ans de 1894 à 1918. (...) Au moment même de l'élection de l'Alaketu, vint la nouvelle de la reddition du roi Béhanzin du Dahomey aux Français. Ce fut un soupir de soulagement pour le peuple de Kétu qui avait violé l'édit de Glèlè prohibant la reconstruction de Kétu, et avait vécu dans la peur, tant que son successeur était en liberté. Ensuite on a cherché en vain les anciennes portes de Kétu qui avaient été emportées à Abomey. On en fit fabriquer de nouvelles qui furent installées avec le rituel approprié. L'offrande aurait dû être un sacrifice humain sur le lieu, mais les Français s'y opposèrent énergiquement (Parrinder, 1997 : 107).

³⁶ Entretien réalisé à Abomey le 29 avril 2022.

On peut bien se demander ce qu'est devenu les anciennes portes. Concernant les sacrifices à la porte, Crowther (cité par Parrinder, 1997 : 126) avait indiqué que « lorsqu'on creusait la fondation des murailles de la ville, ou lorsqu'elles ont besoin d'être reconstruites, un jeune homme et une jeune fille sont offerts en sacrifice sur la muraille, mais quelquefois ce sont plutôt des bœufs qu'on immole au dieu Idena, le gardien de la porte. » Parrinder a également souligné que la porte fortifiée de la ville de Kétu avait été remise en bon état juste avant l'attaque de 1789 par les troupes de Kpengla (Parrinder, 1997 : 59).

En résumé, l'actuelle porte extérieure du musée Akaba Idéna de Kétou ne saurait être multiséculaire comme le disent les gens de Kétou. Elle a été à un moment ou un autre été remplacée. Dans le même temps, la porte conservée dans le musée d'Abomey ne saurait être l'ancienne porte principale de la muraille de Kétu. Il s'agit sans doute de la porte d'une demeure intérieure de Kétu. Peut-être celle du palais royal ou celle de la chambre du roi qui est l'intérieur de la fortification. Toutefois, les propos que nous avançons sont à prendre avec réserve en attendant une étude spécifique à ce sujet. Au cours de nos enquêtes, nous avons recueilli assez de récits. L'un de ces récits est lié à l'installation de la porte principale de la muraille de Kétu.

Dans les récits rapportés jusque-ici sur Kétu, tout le mérite d'un ouvrage aussi imposant que la muraille de fortification de Kétu est attribué au roi Sa, à son successeur Ékpo et aux deux géants qui auraient aidé les Kétu dans la construction. Alors que nous enquêtons sur la participation ou non des Kétu au commerce des esclaves, nous avons recueilli auprès de l'un de nos informateurs, Monsieur M. Kiffouly, une histoire liée à un individu appelé Ba Èlèkùn qui aurait installé la porte de fortification de Kétu et la déité protectrice Baba Idéna logée dans la chambre de non-retour juste au-dessus de la porte. Voici l'histoire que nous rapporte notre interlocuteur :

Il existait autrefois à Kétu un homme du nom de Ba Èlèkùn. Cet homme reçut une somme importante des gens d'Agbomè pour fournir des esclaves. Au cours d'une promenade en ville, il rencontra un enfant qu'il kidnappa et livra aux Danxomènu qui attendaient à Kouhoudou. L'enfant que Ba Èlèkùn venait de livrer à Kouhoudou était l'enfant du roi mais il ne savait pas. Après enquête, on rapporta au roi que l'enfant avait été vendu par Ba Èlèkùn. Le roi le convoqua. Au cours d'un interrogatoire, notre homme reconnu son forfait et expliqua au roi qu'il avait déjà utilisé l'argent de la vente. Le roi entreprit donc de lui infliger un châtiment exemplaire, mais Ba Èlèkùn s'y opposait. Le

roi ordonna alors sa mise à mort. A cet instant, Ba Èlèkùn commença à prononcer des incantations et crachait du feu. Il crachait tellement du feu qu'il réussit à s'encercler avec le feu afin que personne ne l'approche. Après cette démonstration de force, il se dirigea vers le quartier Agba où, après un moment d'incantation, il réussit à faire émerger de la terre un piqué (*Okpé*) et une porte (la porte *Agba*). La foule le suivait à distance puisque personne n'osait s'approcher du feu qui l'entourait. Après le quartier Agba, il se dirigea vers l'emplacement actuel du musée. A cet endroit, il récidive et fait apparaître une nouvelle porte, la porte mâle du musée, la porte principale de la fortification. Après cette étape, il se dirigea au quartier Èlèkùn où il disparut. L'endroit où il a disparu est aujourd'hui un autel dédié à l'esprit de Ba Èlèkùn³⁷.

Notre informateur ne reconnaît pas la version selon laquelle ce sont des forgerons qui auraient fabriqué cette porte. Pour nous prouver la véracité de son histoire, nous avons été conduit au quartier Agba où se trouvent la porte et le piqué dont il parle dans son récit.

Photo n°5 : La porte Agba et le piqué



Source : Daniel Abidjo, Kétou le 13/03/2022

³⁷ Entretien réalisé à Kétou le 13/03/2022

Selon M. Gualbert Lalèyè. Ba Èlèkun était un Holli qui s'était installé à Kétu au quartier connu aujourd'hui sous le nom de Ilèkun. Le nom de ce quartier fait justement référence à Ba Èlèkun. Sa puissance spirituelle était connue des gens de Kétu. C'est ainsi que le roi Sa l'associa à la construction de la fortification de la ville. Ba Èlèkun aurait donc aidé le roi Sa à fortifier la ville en installant notamment la déité Baba Idéna qui se trouve juste en haut de la porte d'entrée principale.

L'histoire que nous avons rapportée plus haut relève évidemment du fantastique. Néanmoins, elle a pour mérite de mettre en lumière un homme dont l'histoire méritait d'être connue. Le fait qu'un quartier continue de porter le nom de cet homme montre à quel point il fut important dans l'histoire de Kétu. Selon certains informateurs, seuls les descendants de Ba Èlèkun peuvent se rendre dans la « chambre de non-retour » pour offrir des sacrifices à la déité protectrice de la cité, Baba idéna. Nous n'avions pas cherché à creuser davantage cette histoire mais nous espérons que d'autres travaux nous permettront d'en savoir plus. Mais pour le peu que nous savons, il y a essentiellement trois choses à retenir. La première est qu'il existait à Kétu, un homme du nom de Ba Èlèkun qui aurait mis son savoir-faire spirituel au service de la fortification de la cité de Kétu. La deuxième chose à retenir dans cette histoire est la manière dont les Kétu abordent la question du commerce des esclaves. Ils reconnaissent leur participation au commerce des esclaves mais tout en la mettant sous l'instigation des Danxomènu. La troisième est que notre informateur dans son récit confirme que Kouhoudou était un marché d'esclaves.

Au sujet de la porte de Kétu, Robert Cornevin écrit ce qui suit :

Sa aurait creusé les fossés, construis les remparts ainsi que mis en place la porte fortifiée d'Idéna. Un artisan originaire d'Idéré près de Pobè, est chargé de mettre en place la porte. Si bien que la porte est appelée au début Akaba Idéré (la porte d'Idéré), puis ensuite Odi Ona (la porte est fermée). Les mots Idéré et Odi Ona ont donné le mot Idéna, si bien qu'aujourd'hui cette porte est appelée Akaba Idéna (la porte d'Idéna). Ekpo (15^{ème} roi) achève les fortifications de Kétou. La tradition veut qu'il se soit fait livrer de grandes quantités d'huile de palme pour pétrir la muraille (Cornevin, 1981 : 152).

Le débat reste encore ouvert au sujet de la porte de Kétu. A l'extérieur de la porte se trouvent les fossés qui entourèrent la capitale.

Les murailles ont été érigées avec de la terre extraites des fossés creusés à l'extérieur et qui servaient de douve sèches et contribuaient à en augmenter la hauteur, en renforçant ainsi la protection contre les ennemis. Les fossés ont quelques huit à neuf pieds de profondeur et atteignent vingt pieds de largeur. Comme précaution supplémentaire, on a planté des buissons de plantes épineuses à la périphérie (Parrinder, 1997 : 125).

Photo n°6 : Un pan de fossés



Source : Daniel Abidjo, Kétou le 5/08/2022

Nous n'avons pas l'intention de nous attarder sur le sujet. Ce qui nous intéresse à présent est de savoir en quoi la porte d'entrée de la fortification de Kétou et les fossés sont des lieux de mémoire de la traite négrière à inscrire au patrimoine de l'Unesco. En réalité, tous ces espaces sont indissociables, qu'il s'agisse de la porte d'entrée de Kétou, des fossés ou de la place de rachat. Il s'agit ici des détails d'un ensemble qui constituait à une époque la grande et la plus impressionnante fortification du monde yoruba. Crowther était si impressionné par la fortification de Kétu qu'il le comparait à la Tour de Londres (Parrinder, 1997 : 40, 124). Nous

pensons qu'il s'agit d'une erreur de formulation de dire que « le site de Kétou, Akaba Idenan, est tout aussi illustratif de la Route de l'Esclave à travers la place de rachat par le Roi, la porte d'entrée, véritable symbole de résistance, les fossés et la place Kouhoudou. » Deux erreurs notables. Premièrement, elle donne l'impression que Kouhoudou est partie intégrante d'Akaba Idéna. Ce qui n'est pas vrai. Deuxièmement, on a l'impression que « la place de rachat par le roi, la porte d'entrée et les fossés » sont des sites dissociables et éloignés. Selon le document soumis par le Bénin, le bien en série Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin « s'inscrit dans la période couvrant le règne du roi Agadja à celui du roi Guézo, soit environ deux cent (200) ans de pratique esclavagiste ». Là encore, une erreur de compréhension historique. Les bornes chronologiques avancées ici ne correspondent pas à la réalité du commerce des esclaves et excluent tout ce qui s'est passé entre le Danxomè et Kétu depuis le règne de Glèlè à Agoli-Agbo.

Au terme de ce chapitre, nous retiendrons qu'il existe à Kétou, deux sites rappelant la mémoire des esclaves. Le premier est la Place Kouhoudou. Cet espace fut un marché d'esclaves. Nous avons montré dans ce chapitre que cette place est aujourd'hui réduite à la « Place Èékan Mèrin », emplacement de la divinité *Èlègba*. Le deuxième site est ce qui est aujourd'hui le Musée Akaba Idéna. Ce site peut être considéré comme un site de résistance à la traite négrière. La Place de rachat située au cœur de ce site est un « contre-lieu de la traite ». A cet endroit, l'on pouvait racheter les esclaves Kétu destinés à la vente à Kouhoudou. La fortification de Kétu a permis de limiter, sinon d'empêcher les razzias esclavagistes dans cette cité. Parrinder considère que la porte fortifiée de Kétu est le meilleur exemple d'architecture militaire en République du Bénin (Parrinder, 1997 : 125).

QUATRIEME CHAPITRE : ANALYSE DES RESULTATS

4.1 Analyse des résultats au fur et à mesure du dépouillement et du traitement des informations recueillies

Cette analyse concerne les deux sites importants liés à la traite négrière à Kétou, à savoir Akaba Idéna et Kouhoudou.

- Site d'Akaba Idéna

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Contexte général	- Le site couvre une grande surface - Circulation intérieure libre - site délimité - Sites historique avec une architecture atypique. - site en cours de réhabilitation - Construction d'une nouvelle toilette - Site à fort potentiel historique - Bâtiment principal relativement bien entretenu	- Site non électrifié - Site inondé en temps de pluie - Pas de parking formel - accès difficile au site. - Absence de service d'accueil - Marché extérieur à l'abandon - Absence d'espace d'exposition	- Site faisant partie du nouveau projet d'inscription de la route de l'esclave. - Site d'intérêt communautaire - Premier centre hospitalier de la ville à côté du site - Espace de plusieurs manifestations du patrimoine immatériel (Iwé, Bata Igba, etc.) - Proche d'une grande voie bitumée	- Cour extérieure inondée en temps de pluie - Absence de poubelles - Installation des recycleurs de fers usagés sur la voie d'accès - Absence d'hôtels ni de restaurants dans les environs immédiat du site - Zone tampon non délimitée - Voie d'accès extérieure en chantier abandonnée.

Mode de gestion	- Gestion communautaire - Appui des associations de développement local - Forte implication de la cour royale dans la gestion du site	- Absence de personnel - Guide improvisé	- Activités culturelles et religieuses régulières sur le site	- Conflit entre communauté et les conservateurs nommés auparavant.
Protection	- Implication des populations dans la protection du site (protection coutumière) - Interdits liés aux cultes traditionnels	- Site non protégé. - Aucun contrôle d'accès au site - Site non sécurisé - Absence de fouille archéologique sur le site - Absence de zone tampon - Pression foncière	Site inscrit sur la liste indicative de l'Unesco	- Pas d'actions concrètes pour matérialiser la protection du site
Conservation	- Solidité des murs - Respects des interdits	- Mauvais état de conservation du site (inondation de la cour extérieure en temps de pluie) - Rareté des travaux d'entretien - Disparités sur le bâtiment	- Site reconnu par la Direction du Patrimoine Culturel - Bénéficiaire d'un projet de restauration - Pérennité des manifestations culturelles et des rituels	- Menace foncière - Activité culinaire à l'intérieur du musée à l'occasion des fêtes coutumières.
Usage	- Espace de cérémonies rituelles. - Manifestions culturelles	- Pression anthropique due aux manifestations traditionnelles mobilisant	- Manifestations culturelles périodiques	- Velléités d'occupations

	- Usage contrôlé par la communauté	un nombre important de participants		
Mise en valeur	- Site à valeur historique - Fort potentiel touristique	- Inexistence d'un processus de médiation - Déficit d'aménagement pour la visite - Guide improvisé	- Existence d'initiatives locales - Volonté de l'Etat d'aménager le site - Quelques travaux scientifiques sur le site - Existence d'espace aménageable pour les expositions	- Difficultés liées à la mise en tourisme

- Site de Kouhoudou

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	- Le site est une voie de circulation encore empruntée de nos jours - Divinité Elègba sur la route - site délimité - Sites historique atypique	- La place Eekan Mèrin mal entretenu - Site non électrifié - Absence de parking formel - Accès difficile au site à certains endroits	- Site faisant partie du nouveau projet d'inscription de la route de l'esclave. - Site non loin du marché principal de la ville -	- Accès difficile : recycleurs de fers usagés sur la voie d'accès - Absence d'hôtels et de restaurants dans les environs immédiats du site

Contexte général	- Site important pour la communauté Kétoise -	- Absence de service d'accueil - Absence d'espace d'exposition - Aucun projet de réhabilitation en cours		- Zone tampon non délimitée -
Mode de gestion	- Gestion communautaire - Appui des associations de développement local - Forte implication de la cour royale dans la gestion du site	- Absence de personnel - Guide improvisé	- Rituel sur la place Eekan Mèrin	- Conflit entre communauté et les conservateurs nommés auparavant.
Protection	- Implication des populations dans la protection du site - Protection coutumière	- Aucun contrôle d'accès au site - Site non sécurisé - Pas de fouille archéologique sur le site - Pas de zone tampon - Pression foncière	Site inclus dans les sites marquants de la Route de l'esclave, inscrits sur la liste indicative de l'Unesco	- Absence d'actions concrètes pour matérialiser la protection du site
Conservation	- Respects des interdits sur la place Eekan Mèrin	- Mauvais état de conservation du site : certains piqués de la place Eekan Mèrin sont tombés - Une partie de la route est impraticable en temps de pluie.	- Site reconnu par la Direction du Patrimoine Culturel - Pérennité des manifestations culturelles et des rituels	- Menace foncière

		- Rareté des travaux d'entretien		
Usage	- Voie de circulation - Espace de cérémonies rituelles à Eekan Mèrin - Manifestions culturelles - Usage contrôlé par la communauté	Pression anthropique due aux manifestations traditionnelles mobilisant un nombre important de participants	- Manifestations culturelles périodiques à la place Eekan Mèrin	- Velléités d'occupations
Mise en valeur	- Site à valeur historique -Fort potentiel touristique	- Inexistence d'un processus de médiation -Déficit d'aménagement - Guide improvisé	- Existence d'initiatives locales - Volonté de l'Etat d'aménager le site - Absence de travaux scientifiques spécifiques sur le site. - Existence d'espace aménageable pour les expositions	- Difficulté liée à la mise en tourisme - Velléités d'occupations nuisibles à la mise en valeur

Ces deux sites historiques ont une grande valeur touristique. Ils partagent cependant les mêmes difficultés qui rendent difficile leur protection. S'ils bénéficient d'une protection coutumière qui permet jusque-là de garantir leur conservation, ils subissent par contre une pression anthropique nuisible à leur pérennité.

4.2. Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs du sujet choisi, et vérification des hypothèses de recherche.

L'analyse et le traitement des informations recueillies nous permet de monter combien il est important de conserver et de valoriser le patrimoine lié à la traite à Kétou. Le rapport de ces sites avec le commerce négrier est reconnu par les populations de Kétou. Mais ce n'est pas principalement à cause de ce rapport avec la traite que les Kétois ont pris le soin de les conserver. Il s'agit d'abord pour les Kétois de conserver un témoin important de leur histoire, un témoin de la puissance et de la grandeur de leur passé. Akaba Idéna étant autrefois la seule porte d'entrée du royaume et une forteresse imprenable pour n'importe quelle armée. Kouhoudou quant à lui était autrefois la seule voie d'accès à Kétou. Au-delà de cette fierté historique, ces sites sont également des espaces de manifestation du patrimoine immatériel.

Après la chute du royaume du Danxomè et le retour des Kétois dans leur cité, l'un des tout premiers travaux entrepris fut la restauration de ce qui est aujourd'hui le musée Akaba Idéna. Akaba Idéna est le symbole de la grandeur historique de Kétou. Il est également le symbole de la renaissance de la cité de Kétou. Rappelons qu'après le sac de Kétou en 1886, Agbomè avait juré que Kétou ne renaitrait plus jamais. Akaba Idéna est donc le symbole de cette renaissance et de sa résistance à l'adversité. La deuxième raison qui a sous-tendue la restauration de ce site est qu'il est la demeure de la divinité la plus importante de la cité, *Baba Idéna*, logée à l'étage, juste au-dessus de la porte mâle. Il existe également dans ce lieu d'autres divinités importantes pour les Kétois. Les deux portes de la fortification sont par exemple divinisées et reçoivent régulièrement des offrandes. En dehors de l'aspect religieux, Akaba Idéna est aussi le lieu de plusieurs manifestations culturelles. Nous citerons à cet effet, les danses *Iwé* et *Bata Igba* qui débutent tous dans l'enceinte du musée. Il faut ajouter aussi que la divinité-masque *Ologodogbo* est également gardée dans ce lieu et c'est à cet endroit qu'on lui fait les libations avant qu'elle ne sorte. Akaba Idéna est un site atypique. La part d'immatérialité est tout aussi importante que son caractère matériel. Il est important de prendre en compte tous ces éléments pour une meilleure gestion de ce site.

En 1993-94, l'Etat béninois avait tenté de muséographier le site (Adandé, 2008 : 5). Dans ce projet de muséographisation du site, deux visions s'affrontaient. Celle d'une communauté locale qui a toujours assuré la conservation d'un site multiséculaire sans attendre l'aide d'un

Etat et celle des spécialistes du patrimoine. Selon Patrick Effiboley, « Cette crise illustre le vide juridique en la matière et la nécessité de définir un cadre adapté à ces demeures transformées en musées mais encore investies par une fonction politicoreligieuse importante pour les communautés locales (Effiboley, 2015 : 43). » Au-delà de ce fait, nous pensons que c'est le manque de connaissance approfondie sur ce site et l'exclusion des populations locales dans la gestion du site qui ont conduit à l'échec de ce projet. Et c'est à juste titre que Blandine Agbaka estime qu' :

il est important de mettre l'accent sur une autre corde sensible, au-delà du tourisme, pour susciter l'intérêt des populations locales au processus de conservation. L'attachement et l'émotion suscités par le patrimoine, auprès de populations qui l'ont conservé durant des générations, semblent plus pertinents à mettre au cœur des processus de patrimonialisation pour révéler le vrai visage des patrimoines locaux. Il faut s'interroger sur l'esprit du patrimoine. Les religions traditionnelles, par exemple, sont très peu focalisées sur des représentations physiques remarquables et tendent plutôt à se fondre dans leur environnement avec des marqueurs peu visibles. La nature est sacralisée et divinisée à travers des arbres, des mares, des rivières, des collines, etc., avec des marques discrètes comme un tissu blanc attaché à l'arbre ou simplement des traces de libations ou d'offrandes ; « les esprits sont partout » et la discrétion visuelle de leur représentation fait échapper au regard de l'étranger un pan important du patrimoine de nos sociétés africaines. L'usage fréquent de matériaux précaires dans la matérialisation des autels durant des manifestations socioculturelles (fêtes, rituels, pratiques traditionnelles) et la fusion des espaces sacrés à l'environnement induisent la nécessité, en matière de patrimoine, dans un contexte africain de s'intéresser à l'esprit du patrimoine (Agbaka, 2017 : 9-10).

En 2013, le marché *Oja N'la*³⁸ (situé juste à la sortie du musée, de l'autre côté de la porte femelle) a été rénové dans le cadre du Programme Cadre des Interventions du FIDA au Bénin (PROCAR). Aujourd'hui, le marché est à l'abandon. Le marché *Oja N'la* est intimement lié à Akaba Idéna. Les empreintes des géants Adjibodu et Oluwodu qui auraient aidé à l'édification de la fortification de Kétu ont disparu des murs après les travaux. Parrinder, lors de ses enquêtes à Kétu, avait remarqué que « le toit du portail intérieur est surplombé d'une statue d'homme, en bois bien sculpté et peint, portant un croissant sur la tête et un serpent en travers de la poitrine

³⁸ Selon Crowther (cité par Parrinder, 1997 : 128) ce marché était à l'extérieur de la ville et accueillait des commerçants venus de partout. Il estime à 4000 les personnes qui fréquentaient ce marché.

(Parrinder, 1997 : 126). » Aujourd'hui, on a à peine souvenir qu'une telle sculpture était sur le toit du monument.

Le Conseil des Ministres qui s'est réuni le mercredi 9 janvier 2019 avait décidé de la « réhabilitation du musée Akaba Idena de Kétou » après avoir constaté l'état de dégradation du site. Le lot 2 du projet sera lancé le 1^{er} juillet 2020 et sera confié à l'entreprise VADES avec un délai contractuel de huit (08) mois. Le lot 1 consistait à la construction de toilettes modernes (Bâtiment annexe), à la couverture du bâtiment, à la mise en place des installations électriques et à la réfection de la clôture. Le lot 2 prend en compte l'aménagement, l'assainissement et le pavage de la voie d'accès et des cours intérieures et extérieures du musée³⁹. De toute évidence, le délai contractuel du projet n'est pas respecté. Lors de nos enquêtes⁴⁰ nous avons remarqué que les travaux de pavage de la voie d'accès sont abandonnés. La devanture de la porte mâle du musée est toujours inondée en période de pluie. Par contre, les toilettes sont déjà construites et les piliers en bois sculptés qui supportent le bâtiment ont été changés. Aussi, la couverture du bâtiment a été réfectionnée. Désormais, le bâtiment porte une double couverture. La première en matériaux modernes, notamment en tôle, est recouverte de paille. Les travaux de pavage des deux cours n'ont pas encore démarré. Nous pensons par ailleurs que c'est une mauvaise idée de mettre des pavés à l'intérieur du musée. Il serait plus approprié de garder ces deux cours en terre tout en trouvant le moyen de pallier l'inondation. Aussi, les activités culinaires organisées à l'intérieur du musée à l'occasion des fêtes coutumières représentent un danger à la conservation du site. Du fait du retard, les travaux d'aménagement du musée Akaba Idéna se poursuivront en 2023⁴¹. Cependant, il faut prendre en compte dans ces travaux, la conservation des pans de fossés qui sont encore visibles de part et d'autre à Kétou, au risque de les voir disparaître.

Si le musée lui-même bénéficie de travaux d'aménagement, il est cependant pris en otage par les habitations environnantes. La voie d'accès historique qui passe par « la Place du non-retour » pour rejoindre le musée est difficile de passage à cause de l'industrie de recyclage de déchets métalliques installée dans le quartier. La « Place du non-retour », ou du moins la place désignée

³⁹ « Musée Akaba Idenan de Kétou : Les travaux de réhabilitation lancés pour la sauvegarde du patrimoine », <https://www.gouv.bi/actualite/741/musee-akaba-idenan-ketou-travaux-rehabilitation-lances-sauvegarde-patrimoine/>

⁴⁰ En 2022

⁴¹ Cf République du Bénin, *Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2023-2025. Projet de loi de finances, gestion 2023*, Ministère de l'Economie et des Finances, Juin 2022, p.29

comme telle ne bénéficie à ce jour d'aucun projet d'aménagement. Il y a juste une plaque d'identification sur le lieu. Sur cette plaque, on peut lire « KOUDOU. Place du non-retour ». A notre dernière enquête à Kétou dans le cadre de ce travail, nous avons remarqué que la plaque a disparu. Certains ont avancé qu'elle aurait sans doute été dérobée par les recycleurs de fers usagés installés dans le quartier. Deux des quatre piqués installés sur cette place sont tombés⁴².

Les différentes informations collectées sur le terrain nous permettent donc de confirmer nos hypothèses. Les sites en question ici confirment la participation directe et indirecte de Kétou dans le commerce des esclaves. Ces sites méritent aujourd'hui d'être conservés et valorisés parce qu'ils sont les témoins d'une histoire douloureuse qui a marqué une communauté.

Photo n°7 : Toilettes modernes nouvellement construites dans le musée



Source : Daniel Abidjo, Kétou le 5/08/2022

Photo n°8 : Voie d'accès du musée depuis Kouhoudou (bloquée par les recycleurs de fers)

Photo n°9: Devanture du musée (transformée en dépôt de fers usés)

⁴² Cf. Photo n°2



Source : Daniel Abidjo, Kétou le 3/09/2021

Photo n°10 : Cours extérieure du musée pendant la saison pluvieuse



Photo n°11 : Cours extérieure du musée quelques temps après la saison pluvieuse



Source : Daniel Abidjo, Kétou le 3/09/2021 (photo n°6) et le 12/03/2022 (photo n°7)

**TROISIEME PARTIE :
APPROCHES DE SOLUTIONS ET
PROJET PROFESSIONNEL**

CINQUIEME CHAPITRE : SUGGESTIONS ET APPROCHES DE SOLUTIONS

5.1. Plan d'aménagement

La proposition d'aménagement s'applique aux deux sites et concerne les éléments suivants : l'accessibilité du site, le dispositif de stationnement, le dispositif d'accueil, les actions de conservation et les actions de protection du site. Ces éléments sont consignés dans le tableau ci-après :

Actions	Proposition d'aménagement
Accessibilité du site	- Accessibilité du site Akaba Idena du côté de la porte femelle par divers moyens de transport tels que les motos, les voitures, les bus, les vélos, etc -Termier les travaux de pavage de la voie extérieure du musée Akaba Idéna pour le rendre accessible des deux côtés. - Faire le pavage de sorte à laisser en terre la petite portion de route qui mène de Kouhoudou au musée. - Rendre fluide la circulation sur le la route de Kouhoudou en dégageant l'industrie de recyclage de fers usagés installée dans la zone
Dispositif de stationnement	- Aménager un parking formel pour moto et autos à l'extérieur du musée.
Dispositif d'accueil des publics	- Prévoir un accueil et une billetterie installée entre le musée et Kouhoudou. Proposer des tickets incluant la visite des deux sites. - Prévoir une salle d'attente - Installer la signalétique et les panneaux explicatifs
Conservation du site	- Sensibiliser les visiteurs et les riverains sur l'intérêt de garder le lieu propre - Prévoir des sanctions contre les vandales Finir les travaux d'aménagement en cours au niveau du musée. Ne pas mettre des pavés à l'intérieur du musée. - Retracer la route de Kouhoudou. Aménager les espaces envahis par les herbes.

	- En ce qui concerne le revêtement du sol, il est préférable de faire un revêtement en terre battu au lieu des pavés ou du goudron, aussi bien sur la route de Kouhoudou que dans le musée - Aménager la place Eekan Mèrin. Refaire les piqués. - Contrôler la gestion des affiches publicitaires - Les disparités observées au niveau du monument, c'est à dire, la sculpture sur le toit du monument et les pas des géants qui auraient aidés à construire la fortification, doivent être intégrés dans le respect des normes de restauration.
Protection du site	- Classer les deux sites par arrêté communal puis ministériel. Cela impliquera la délimitation d'une zone tampon et de rendre plus accessible les sites - Mettre une pancarte pour matérialiser la protection du site - La mairie et le ministère en charge du tourisme doivent faire un suivi régulier du site

5.2. Plan de valorisation

6. Le plan de valorisation nous permettra de tirer parti du potentiel du site en exploitant celle existant ou en créant de la valeur ajoutée. Cette valorisation concerne les aspects culturels, touristiques, pédagogiques ou éducatifs et scientifiques.

Actions	Plan de valorisation
Culturel	- Aménager des espaces d'exposition - Transformer le bâtiment considéré comme le premier centre hospitalier de la ville en centre d'interprétations pour servir de prolongement au musée. Le contenu des expositions du musée et du centre d'interprétation doit être en lien avec l'histoire de Kétou. - Reconstruire suivant une architecture traditionnelle la maison des chasseurs qui est à côté du musée pour l'intégrer à l'ensemble du site. - Communiquer autour des manifestations culturelles liées à ces sites. - Mettre à jour régulièrement la carte culturelle du site - Aménager la route de Kouhoudou en respectant l'authenticité du site. - Construire un circuit de visite cohérent.

Touristique	- Communiquer autour du site et inviter des personnalités publiques influentes à visiter le site - Communiquer sur l'intérêt de visiter ces sites - Prévoir des guides professionnels. L'idéal serait de former des natifs de la localité pour éviter de retomber dans les mêmes problèmes que dans les années 1990. - Développer des produits dérivés inspirés des sites de Kétou ou l'utilisation des images des sites permettra non seulement faire une publicité mais aussi de garantir une stabilité économique nécessaire à la gestion des sites. Par exemple, on pourrait fabriquer des cahiers avec l'image du musée Akaba Idéna - Aménager à l'extérieur un « village de la route de l'Esclave » dans lequel on trouvera des logements adaptés à toutes les bourses et surtout inspiré de l'architecture traditionnelle yoruba. On y trouvera également un restaurant avec les spécialités locales et étrangères. Mais il faut mettre l'accent sur les spécialités locales. - Le marché Odja N'la qui est à l'extérieur du musée doit être reconstruit en reprenant son architecture traditionnelle. - Prévoir un espace pour la valorisation de l'artisanat local
Pédagogique	- Nouer un partenariat avec les écoles de la ville pour améliorer la visite des sites touristiques de la ville par les publics scolaires. - Planifier les visites sur toute l'année scolaire. - Disposer d'un bus pour faciliter le transport des apprenants visiteurs. - Renforcer le dispositif sécuritaire pour rassurer les parents d'élèves - Prévoir une salle de conférence - Proposer des ateliers pédagogiques
Scientifique	- Offrir des bourses d'études pour encourager les travaux scientifiques sur le site - Organiser des rendez-vous scientifiques tels que les colloques, les séminaires, les séances de présentation d'ouvrage. - Organiser des concours à l'intention des apprenants. -

SIXIEME CHAPITRE : PROJET CULTUREL

6.1.1. Fiche signalétique du projet

Intitulé du Projet :		Création d'un centre d'interprétation de l'histoire de la traite négrière à Kétou		
Porteurs du Projets :		Kolawolé Daniel Elie Abidjo		
Institutions partenaires des projets :		- Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC), Direction Générale du Fonds des Arts et de la Culture, Union Européenne, Ambassade de France		
Budget total du projet :		Apport	Montant en FCFA	%
		Porteurs de projet	35 310 000	10%
		Autres partenaires éventuels (subvention attendue)	317 790 000	90%
		Total projet	353 100 000	100%
Durée du projet :		11 mois au démarrage		
A	Département :	Plateau		
	Commune :	Kétou		
Objectif général du projet		Mettre en lumière l'histoire de la traite négrière à Kétou en créant un centre d'interprétation.		
Bénéficiaires du projet		Population de Kétou et environs, les touristes, les artistes, les journalistes culturels, les historiens de l'art et autres experts, etc.		
Autres Partenaire(s)		Nous sommes ouverts à tous types de partenariats.		

6.1.2. Fiche de la structure porteuse du projet

Nom du porteur du projet :	Kolawolé Daniel Elie Abidjo
Commune de résidence actuelle :	Abomey-Calavi
Statut actuel du demandeur :	Etudiant
Objet social :	Très motivé à aller de l'avant et à exceller dans tout ce que nous faisons, nous espérons apporter des solutions objectives aux différents problèmes qui minent nos sociétés et de valoriser le patrimoine culturel au Bénin. A long terme, notre objectif est de mener des actions pour la consolidation du patrimoine africain et le développement de l'art en Afrique.
Coordonnées :	+229 66659090 / abidjodaniel@gmail.com

6.2. Fiche de projet

6.2.1. Résumé du projet :

Le présent projet vise à créer un centre d'interprétation de l'histoire de la traite négrière à Kétu. Ce centre sera créé sur les cendres du premier centre hospitalier de la ville, située à la sortie du musée Akaba Idéna. Un bâtiment historique pour un projet qui vise la valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville. Le projet se déroulera du 9 janvier au 20 novembre 2023, date prévue pour l'inauguration du centre. Le coût total du projet est de 353 100 000 (100%) avec un apport de 35 310 000 FCFA (10%) pour les porteurs du projet et une attente de subvention de 317 790 000 FCFA (90%).

Contexte et justification :	Le 24 février 2021, le Bénin a soumis à l'Unesco une série de bien en lien avec la traite négrière. Ce dossier intitulé « Sites marquants de la Route de l'Esclave au Bénin » est inscrit sur la liste indicative de l'Unesco et fera à l'avenir l'objet d'une demande d'inscription au patrimoine mondiale de l'Unesco. Cinq villes sont concernées : Ouidah, Abomey, Dassa, Savè et Kétou. A Kétou, deux sites sont ciblés. Il s'agit d'Akaba Idéna et de Kouhoudou. C'est donc dans ce cadre que nous portons ce projet.
Les politiques nationales et départementales relatives au secteur d'intervention du projet.	Le programme d'actions du gouvernement « Bénin Révélé » lancé par le chef de l'État béninois, Patrice Talon, lors de sa réélection en 2021 est axé autour de grands projets patrimoniaux et muséaux. Plusieurs musées d'envergure sont ainsi en train de voir le jour dont : - Le Musée de l'Épopée des Amazones et des Rois du Danxomè à Abomey - Le Musée International de la Mémoire et de l'Esclavage (MIME) à Ouidah - Le Musée International des Arts et Civilisations des Vodun/Orisha et les arènes d'expression des vodun masqués à Porto-Novo - Le Musée d'Art Contemporain de Cotonou (MACC) Auxquels se sont ajoutés d'autres projets de valorisation patrimoniale et touristique tels que : - La réhabilitation des infrastructures touristiques à Allada - La réhabilitation des musées Adandé et Honmé - L'aménagement de la « route des couvents vodun/Orisha » - La construction du nouveau palais du roi de Nikki et de l'arène de la Gaani et gestion de la Route des Tata - La reconstruction à l'identique de la Cité historique de Ouidah - La construction d'un complexe touristique "Marina" près de la Porte du non-retour à Djègbadji – Ouidah - L'aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété - La construction d'un complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et aménagement et protection des côtes - Faire de la Pendjari/W le parc de référence de l'Afrique l'Ouest - Réinventer la cité Lacustre de Ganvié - La réhabilitation du musée Akaba Idéna.

Analyse des problèmes à résoudre (aspects négatifs de la situation existante)	Le présent projet fait suite aux différentes analyses que nous avons effectuées dans ce document. Il en ressort quelques constats importants sur lesquels se fonde notre projet. - L'histoire de la traite négrière à Kétou n'est pas bien connue du grand public, aussi bien à Kétou qu'ailleurs. - Il n'existe très peu de documents et de vestiges relatives à cette histoire à Kétou, contrairement à d'autres villes comme Ouidah et Abomey. - La mémoire de la traite à Kétou est surtout marquée par les relations entre Abomey et Kétou. Relation qui accouche aujourd'hui d'un climat de méfiance entre yoruba de Kétou et Fon d'Abomey.
Analyse des solutions retenues pour aborder ces problèmes.	Le présent projet qui consiste à mettre en place un centre d'interprétation de l'histoire de la traite à Kétou vient pallier le manque d'objets authentiques témoins de cette pratique. Il nous permet ainsi de contourner la question de l'authenticité et d'offrir au public des éléments visuels descriptifs d'une pratique qui a existé à Kétou. Le centre constitue en ce sens le prolongement de la Route de l'Esclave à Kétou comprenant Kouhoudou et Akaba Idéna. Ce centre se veut donc être un lieu de réflexion sur l'histoire de Kétou en général et de son implication dans le commerce négrier en particulier. Il donnera à voir des objets créés par les artistes et artisans locaux, des reconstitutions d'objets, des cartes, des maquettes, etc. L'expertise des chefs traditionnels et des historiens sera fortement sollicitée pour faire ces reconstitutions
Pertinence du projet par rapport aux besoins des bénéficiaires finaux.	Une meilleure connaissance de l'histoire de la traite à Kétou et une prise de conscience de la participation de Kétou à ce commerce permettra d'atténuer les tensions voilées entre Fon et Yoruba. Le centre contribuera à lancer le débat sur l'histoire de Kétou dans la sphère scientifique. La visite de ce centre permettra d'engranger directement des revenus directs et indirects nécessaire au développement de la ville. Il peut offrir aux populations des emplois directs et indirects. Direct pour le personnel du centre et indirect grâce aux externalités que les visites touristiques : restauration, hébergement, artisanat, etc.

Implication des bénéficiaires finaux dans le projet, notamment dans sa phase d'instruction, dans son exécution et dans sa pérennisation	Les bénéficiaires finaux sont à trois niveaux à savoir : la communauté Kétoise, le monde scientifique et les visiteurs. - La communauté Kétoise : Elle comprend la population de Kétou, l'administration locale et les autorités religieuses. La mairie délivre les autorisations nécessaires à l'exécution du projet et suit son évolution. Les autorités religieuses mettent à contribution leur connaissance par rapport à l'histoire de Kétou. La main d'œuvre pour l'exécution du projet sera une main d'œuvre locale et le personnel sera essentiellement Kétois. - Le monde scientifique : Il comprend les chercheurs professionnels et amateurs (enseignants d'université, étudiants, chercheurs indépendants). L'expertise des chercheurs sera mise à contribution pour produire des données sur l'histoire de Kétou. - Les visiteurs : Il peut s'agir des étrangers comme des visiteurs. Ce groupe de bénéficiaire intervient surtout dans la phase de pérennisation du projet. Leur visite va générer des revenus qui permettront au centre de poursuivre sa mission.
Financement	Le porteur du projet apportera une contribution à hauteur de 20% du budget global. Les 80% restant seront financés avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux tels que la mairie de Kétou, l'Union Européenne, l'Ambassade de France, etc.
Budget total du projet :	353 100 000 FCFA (100%)
Apport des porteurs du projet :	35 310 000 FCFA (10%)
Subvention demandée :	317 790 000 FCFA (90%)

6.2.3 Description de l'intervention (Cadre logique)

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification
Objectif global	Mettre en lumière l'histoire de la traite négrière à Kétou en créant un centre d'interprétation.		
Objectifs spécifiques	1- Transformer le premier centre hospitalier de Kétou en centre d'interprétation 2- Mettre à contribution les experts pour transformer ce bâtiment en centre d'interprétation 3- Faire venir des visiteurs	- Etude de faisabilité - travaux de réhabilitaion du centre - Partenariat aevc les établissement scolaires. Publicité.	Toutes les informations seront publiées sur les plateformes de communication du projet
Résultats	- Recommandations pour la mise en œuvre du projet - Exécution des travaux - Accueil des touristes	- Rapport de l'étude de faisabilité - Effectivité de la création du centre - Cahier de visite	- les informations publiées -les informations rapportées par les journalistes

Activités	Moyens
- Etude de faisabilité. - Proposition d'un plan d'architecte - Exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment - Production artistique et artisanale - Réunion récapitulative - Recrutement et formation des animateurs du centre - Montage de la première exposition du centre - Inauguration - Communication	- Historien, Historien de l'art, Sociologue, ethnologue, etc. - Architecte - Main d'œuvre - Artistes, Artisans - Guides, Animateurs, conservateur - Un scénographe - Un graphiste - Réalisateurs - Des journalistes culturels - Des photographes - Un agent de sécurité pour surveiller

6.2.4 Calendrier d'exécution du projet (Chronogramme)

Activités	2023											
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
I-	PREMIERE PHASE											
1.1 : Etude de faisabilité	↔	↔	↔									
1.2 : Proposition d'un plan d'architecte				↔	↔							
1.3 : Exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment						↔	↔	↔	↔			
II-				DEUXIEME PHASE								
2-1 Production des objets à montrer							↔	↔	↔			
2-2 : Réunion récapitulative										↔		
2-3 : Montage de la première exposition du centre	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔		
2-4 : Mise en place d'un plan de communication / Communication								↔	↔	↔	↔	
2-5 : Inauguration											↔	
III- Rapport d'exécution du projet											↔	

6.3 Fiche de budget

Budget prévisionnel du projet et plan de financement (en FCFA)

Budget prévisionnel					
Nature des dépenses	Nombre d'unité	Période	Coût unitaire	Coût total	% du total du projet
1. Personnel					
1.1. Coordonnateur du projet	1	11 mois	600 000	6 600 000	
1.2. Equipe pour l'étude de faisabilité	8	3 mois	500 000	12 000 000	
1.3. Equipe de suivi et d'évaluation	3	1 mois	200 000	600 000	
1.4. Chargé de communication pour le projet	1	4 mois	200 000	800 000	
<i>Sous-total 3. Personnel</i>				20 000 000	6,15 %
3. Capitalisation					
3.1. Cabinet d'architecte				65 000 000	
3.2. Exécution des travaux				115 000 000	
3.4. Montage de l'exposition du centre				50 000 000	
3.5. Formation des animateurs du centre				30 000 000	
5.1. Carburant, déplacement et appel téléphonique		11 mois	1 000 000	11 000 000	
5.2. Production des objets à exposer				25 000 000	
5.6. Dépliant et Prospectus				200 000	
5.7. Déplacement des œuvres				1 500 000	
<i>Sous-total 5. Capitalisation</i>				297 700 000	91,62 %
6. Communication					
6.1. Dépenses liées à la communication				5 000 000	
6.2. Impression des invitations pour l'inauguration				200 000	
<i>Sous-total 7. Communication</i>				5 200 000	1,60 %

7. IMPREVUS (3% maximum du montant total du budget)					
7.1. Autres				2 000 000	
<i>Sous-total 9. Imprévus</i>				2 000 000	0,61 %
TOTAL (coûts directs + coûts indirects + imprévus)				324 900 000	100 %

CONCLUSION

Il existe très peu de documents qui traitent de l'histoire de Kétou, encore moins du commerce des esclaves à Kétou. Les enquêtes de terrains que nous avons effectuées dans plusieurs

localités de Kétou, à Abomey et à Savè nous ont permis de pallier cette situation. Les archives nationales du Bénin offrent également un nombre important d'informations inédites utiles à la reconstitution de l'histoire de Kétou. Nous sommes conscients qu'il reste encore énormément de choses à dire sur cet aspect de l'histoire de Kétou. Pour ce qui est du travail que nous avons effectué, il faut retenir que l'esclavage et le commerce des esclaves existait à Kétou. Le phénomène des *Labamulè* et des *Afunisingba* permettaient d'assurer l'approvisionnement en Esclaves. La guerre entre le Danxomè et Kétou n'est qu'un fait supplémentaire qui a permis d'accroître la présence de Kétou dans le Nouveau Monde et ailleurs sur le continent africain. La mémoire de ce phénomène se matérialise en deux lieux : Akaba Idéna comme site de résistance et Kouhoudou comme marché d'esclaves. Ces lieux incarnent les deux types de mémoire qui existe à Kétou : la « mémoire de fierté » et la « mémoire de victimisation »⁴³. Cette dernière se manifeste aujourd'hui par un ressentiment envers les Fon d'Abomey, ancienne capitale du royaume du Danxomè. Il est donc important de se pencher sur le cas de Kétou pour développer une « mémoire de réconciliation ». Il est possible de mettre en opposition Akaba Idéna et le Porte de non-retour de Ouidah en ce sens que les deux monuments incarnent des valeurs différentes. Le premier étant un symbole de résistance à la traite négrière à travers la Place de rachat et sa résistance à l'adversité des Danxomènu et le second étant implanté sur l'emplacement d'un ancien port négrier et commémorant la mémoire de ces esclaves déportés. Le développement d'un tourisme lié à la mémoire à Kétou doit passer par une volonté politique comme ce fut le cas à Ouidah. Cette politique doit s'accompagner de chantiers de valorisation de ce patrimoine. Pour alimenter ce tourisme, Kétou pourra s'appuyer aussi bien sur des touristes venus de l'extérieur du continent que sur des touristes venus de l'intérieur du continent. Kétou jouit d'une grande notoriété au Brésil en raison des nombreux candomblés qui portent son nom. Sur le continent, Kétou pourra compter sur des touristes venus de Sao Tomé-et-Principe puisque les captifs faits par Agbomè en 1886 ont été vendus dans cette région. Certains sont restés en Guinée Equatoriale après leur libération. Autant de partenaires avec qui l'Etat béninois et la mairie de Kétou pourrait développer des relations pour booster son tourisme. Le statut d'ainé d'Odudua dont jouit Kétou est un atout important pour le développement du tourisme à Kétou. Kétou pourra donc s'appuyer sur les villes-sœurs Yoruba et sur la diaspora Yoruba. De toute évidence, il faut une forte volonté de l'Etat pour mettre en valeur et révéler ce patrimoine.

⁴³ Pour emprunter les expressions de Jean Ronald Augustin (2018).

Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Age / Année de naissance	Fonction	Date et lieu d'entretien	Substance de l'entretien
1	LALÈYÈ Gualbert	53 ans	- Président de la commission culturelle à la mairie de Kétou, - Ancien Chef de l'arrondissement de Kétou	Kétou le 13/03/2022	- Esclavage et commerce des esclaves à Kétou - Les lieux de mémoires liés à la traite à Kétou - Histoire de Kétou
2	Général M. Kiffouly	62 ans	Dignitaire à la cour d'Ilikimou (Village de Kétou)	Kétou le 13/03/2022	- Esclavage et commerce des esclaves à Kétou - Installation de la fortification de Kétou
3	OYÉKAN Vincent	103 ans	Cultivateur	Idigny le 26/04/2022	- Histoire de Kétou - Esclavage et commerce des esclaves à Kétou
4	ADELAKOUN Osseni		Guide	Kétou le 3/09/2021	- Esclavage et commerce des esclaves à Kétou - Les lieux de mémoires liés à la traite à Kétou - Histoire de Kétou
5	CHITOU Youssouf	61 ans	Journaliste à la radio Alakétou	Kétou le 3/09/2021	- Histoire de Kétou - Esclavage et commerce des esclaves à Kétou
6	OKPÈIFA Fakorédé Danagnankou	75 ans	Chef des chasseurs de Kétou	Kétou le 12/03/2022	- Esclavage et commerce des esclaves à Kétou - Histoire de Kétou
7	ABIODUN Olagnidé	51 ans	- Dignitaire à cour de Kétou	Kétou le 12/03/2022	- Histoire de Kétou

			- Président des danseurs Gèlèdè de Kétou		
8	LAMIDI Akim	36 ans	Journaliste, Ecrivain	Kétou le Kétou le 12/03/2022	- Esclavage et commerce des esclaves à Kétu - Histoire de Kétou
9	MICHOZOUNNOU Romuald	66 ans	Historien, Enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi admis à la retraite.	Abomey le 29/04/2022	- Relation entre Abomey et Kétu - Participation de Kétu à la traite
9	DJIMASSÈ Gabin	61 ans	Directeur de l'Office du Tourisme d'Abomey et Région.	Abomey le 29/04/2022	- Relation entre Abomey et Kétu - Participation de Kétu à la traite
10	Ba NONDICHAO Bachalou	85 ans	Ancien guide au Musée historique d'Abomey.	Abomey le 29/04/2022	- Relation entre Abomey et Kétu - Participation de Kétu à la traite
11	IGUÉ Ogunsola john	82 ans	Géographe, Enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi admis à la retraite.	Cotonou le 8/02/2022	- Histoire du monde Yoruba - Payement de tributs à Kétu par Savè.
12	BOGNON Victor	52 ans	Secrétaire de l'Arrondissement d'Adakplamè (Commune de Kétou)	Adakplamè le 06/08/2022	- Histoire d'Adakplamè - A propos de la porte Honhuè d'Adakplamè
13	AZONHIN Cyprien	63 ans	Devin	Adakplamè le 06/08/2022	- Histoire d'Adakplamè
14	Agani Oloro	56 ans	Dignitaires de la cours de Savè	Savè le 25/04/2022	- Payement de tributs à Kétu par Savè.

Bibliographie

Archives

- Archives Nationales du Bénin, Dossier 1E11-1 : Cercle Ouèrè-Kétou, *Au sujet des esclaves Dahoméens de San Tomé*, Lettre N°108 : Zangnanado le 8 avril 1900.
- Archives Nationales du Bénin, Dossier 1E11-2 : Cercle Agony-Ouèrè-Kétou, *Au sujet de l'arrestation de deux marchands de captifs et prise de cinq esclaves rendus à la liberté*, Lettre n°94 : Sagon le 8 septembre 1895.
- Archives Nationales du Bénin, Dossier 1E11-2 : Cercle Agony-Ouèrè-Kétou : *Au sujet de deux habitants de Kétou en captivité à Badagry*. Lettre N° 104 : Sagon le 12 août 1895.
- Archives Nationales du Bénin, Dossier 1E11-2 : Cercle Agony-Ouèrè-Kétou : *Interrogatoire de la nommée Adéoti (20ans)*, [Sans date].
- Archives Nationales du Bénin, Dossier 1E11-3 : *Rapport sur la mission accomplie dans la région Kétou-Savè du 18 janvier au 20 février 1894 par le Lieutenant H. Aubé*. Porto-Novo le 3 mars 1894.

Ouvrages, mémoires, articles, lois.

- ADANDE Alexis B.A., « Comment peut-on « muséographier » un espace public sacré ? Cas d'Akaba Idéna, la porte monumentale de la cité historique de Ketu (République du Bénin) », CODESRIA, 12e Assemblée générale, Yaoundé, 2008, 11p
- ADEDIRAN Biodun. The Ketu Mission, 1853-1859. In: *Journal des africanistes*, 1986, tome 56, fascicule 1. pp. 89-103; doi : <https://doi.org/10.3406/jafr.1986.2114>, https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1986_num_56_1_2114
- ADOMOU, Aristide Cossi et al. « Distribution des aires protégées et conservation de la flore en République du Bénin : Notulae Florae Beninensis 11 » In : *Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ? Conservation de la biodiversité et développement [en ligne]*. Marseille : IRD Éditions, 2007 (généré le 17 juillet 2022). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/irdeditions/8063> ISBN : 9782709917650. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.8063>.
- AGBAKA Opêoluwa Blandine, « Patrimoine et patrimonialisations au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires », *Éthique publique* [En ligne], vol. 19, n° 2 | 2017, mis en ligne le 09 décembre 2017, consulté le 10 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/3054> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.3054>
- AGBON Apollinaire Cyriaque, KAKPO Audrey et CHAFFRA Abiola Sylvestre, Cartographie des menaces anthropiques sur la conservation de la faune dans la forêt sacrée Kouvizoun-Adakplamé-Ewé (commune de Kétou au Bénin), *Revue Espace, Territoires*,

Sociétés et Santé 5 (9), 123-138, [En ligne] 2022, mis en ligne le 27/06/2022, consulté le 2022-06-27 20:40:57, URL: <https://retssaci.com/index.php?page=detail&k=252>

- AHANHANZO-GLÈLÈ Maurice. 1974, *Le Danxome : du pouvoir aja à la nation fon*. Paris, Nubia, 280p.

- ALBECA Alexandre L. d'. L'avenir du Dahomey. In: *Annales de Géographie*, t. 4, n°15, 1895. pp. 166-189; doi : <https://doi.org/10.3406/geo.1895.5689> https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1895_num_4_15_5689

- ALLADAYE Jérôme Comlan, 2008, *Fresques Danxoméennes*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 120p

- ANGRAND Jean Luc, 2013 (actualisé 2016), « Petite note sur la fausse "Maison des esclaves de Gorée », *Huffingtonpost*, consulté le 11 août 2021, URL : https://www.huffingtonpost.fr/jean-luc-angrand/maison-des-esclaves-goree_b_2709281.html

- ANIGNIKIN Sylvain C., « Histoire des populations mahi », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 162 | 2001, mis en ligne le 06 décembre 2004, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/86> ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.86

- ARAUJO Ana Lucia, 2007, *Mémoires de l'esclavage et de la traite des esclaves dans l'atlantique sud : enjeux de la patrimonialisation au Brésil et au Bénin*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 368p

- AUGUSTIN Jean Ronald, 2018, Le patrimoine mémoriel de l'esclavage : souvenirs, enjeux et mise en valeur en Haïti. *Ethnologies*, 40(1), 3–26. <https://doi.org/10.7202/1054310ar>

- AWANGONOU Médérique, ADJE Moboladji Saint Ange Victor, 2020, *Les défaites militaires dans l'histoire du royaume du Danxomé (XVIIIe-XIXe siècle)*, Saint-Denis, Edilivre, 116p

- BAGODO B. Obarè, TAWES M. Roger, GOMINA Abdou-Gafarou, 2020, « Noms forts des rois et conception de la sécurité dans le royaume du Danxomé des origines à 1894 », *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, N°31, p23-54

- BAKO-ARIFARI Nassirou. *La mémoire de la traite négrière dans le débat politique au Bénin dans les années 1990*. In: *Journal des africanistes*, 2000, tome 70, fascicule 1-2. L'ombre portée de l'esclavage. Avatars contemporains de l'oppression sociale. pp. 221-231; doi : <https://doi.org/10.3406/jafr.2000.1227>; https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_2000_num_70_1_1227

- BALARD Martine, « Les combats du père Aupiais (1877-1945), missionnaire et ethnographe du Dahomey pour la reconnaissance africaine », in Raymond Harguindéguy et Pierre Trichet, *Les 150 ans de la Société des Missions Africaines (SMA)*, Histoire & Missions Chrétiennes N°2 juin 2007, Paris, Karthala, p.74-93

- BEAUJEAN Gaëlle, 2019, *L'art de cour d'Abomey - Le sens des objets*, Dijon, Les presse du réelle, 496 p

- BEAUJEAN-BALTZER Gaëlle, « Du trophée à l'œuvre : parcours de cinq artefacts du royaume d'Abomey », *Gradhiva* [En ligne], 6 | 2007, mis en ligne le 15 novembre 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/987> ; DOI : 10.4000/gradhiva.987
- BOCOUM Hamady et TOULIER Bernard, « La fabrication du Patrimoine : l'exemple de Gorée (Sénégal) », *In Situ* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 19 juin 2013, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10303> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.10303>
- BOKO Hermann, 2016, « Le Bénin voulait classer Ouidah au patrimoine mondial de l'Unesco, mais ne retrouve plus le dossier », *Le Monde*, consulté le 11 août 2021, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/12/le-benin-voulait-classer-ouidah-au-patrimoine-mondial-de-l-unesco-mais-ne-retrouve-plus-le-dossier_4968022_3212.html
- BONEMAISON Michel, « Le Musée Africain de Lyon, d'hier à aujourd'hui », in Raymond Harguindéguy et Pierre Trichet, *Les 150 ans de la Société des Missions Africaines (SMA), Histoire & Missions Chrétiennes* N°2 juin 2007, Paris, Karthala, p.143-152
- CASTILLO Lisa Earl, 2021, « The "Ketu Nation" of Brazilian Candomblé », in *History in Africa*, Volume 0, p.1-41, Cambridge University Press.
- CIARCIA Gaetano, « Mémoire de l'esclavage au Bénin. Le passé à venir », *Gradhiva* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1161>
- *Cité historique de Kétou. Guide technique du circuit « Cultes et spiritualité à Kétou »*, p.9
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine. *Du Tiers-Monde au métissage culturel*. In: L'Homme et la société, N. 120, 1996. Les équivoques de la laïcité. pp. 121-129.
- CORNEVIN Robert, 1981, *La République Populaire du Bénin des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, Maisonneuve-Larose, 584p.
- CRAVATTE Céline, « L'anthropologie du tourisme et l'authenticité. Catégorie analytique ou catégorie indigène ? », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 193-194 | 2009, mis en ligne le 25 juin 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/18852> ; DOI : 10.4000/etudesafricaines.18852
- DALZEL Archibald, 1793, *The history of Dahomy, an inland Kingdom of Africa*, Londres, 230p
- DE ROUX Emmanuel, 1996, « Le mythe de la Maison des esclaves qui résiste à la réalité » *Le Monde*, consulté le 11 août 2021, URL : <https://bit.ly/3CB1lVu>
- DPC, *sans titre*, inédit, 2021, 4p
- DUNGLAS Edouard, 1941, *Légendes et histoires du royaume de Kétu*, 51p.

- DUNGLAS Edouard, 2008, *Contribuição à história do médio daomé: o reino iorubá de ketu (2ª parte)*, Afro-Ásia, núm. 38, Universidade Federal da Bahia, pp. 323-352.
- EFFIBOLEY Patrick, « Les musées béninois : du musée ethnographique au musée d’histoire sociale » in *French Studies in Southern Africa* No. 44 (2015) : 30-61
- FOUÉRE Marie-Aude, « CIARCIA, Gaetano. — Le revers de l’oubli. Mémoires et commémorations de l’esclavage au Bénin », *Cahiers d’études africaines* [En ligne], 227 | 2017, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/20897> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.20897>
- GOUSSANOU Rossila, « Récit photo-ethnographique des lieux mémoriels de l’esclavage à Ouidah (Bénin) », *Esclavages & Post-esclavages* [En ligne], 4 | 2021, mis en ligne le 10 mai 2021, consulté le 10 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/slavery/4305> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/slavery.4305>
- GOUSSANOU Rossila, «La « Route de l’esclave » de Ouidah : espace de négociation des mémoires collectives des traites négrières et de l’esclavage.», *Cahiers Mémoire et Politique* [En ligne], Cahier n°5. Varia, Note de recherche, 111-129 URL : <https://popups.uliege.be/2295-0311/index.php?id=201>.
- GUEZO Anselme (trad.), 2019, *La traite des esclaves atlantique du Dahomey*, Sarrebruck, Editions universitaire européenne, 438p
- HAZOUME Paul, 1956, *Le Pacte de Sang au Dahomey*, Travaux et mémoire de l’institut d’ethnologie – XXV, Université de Paris, 170p
- HOUENOUDE Didier Marcel, « Les sculptures de la Route de l’Esclave de Ouidah ou le paradoxe d’un discours » in Arthur Vido et al, *L’essor de l’humanité à travers la recherche scientifique. Apports de l’histoire, de l’archéologie, du cinéma et de la tradition orale à la restauration des identités africaine et européenne*, Saint-Denis, Edilivre, 2020, p215-243
- HOUENOUDE Didier, AKOGNI Paul, VIDO Arthur (Dir.), 2019, *Le patrimoine historique au service du développement du Bénin*, Paris, L’Harmattan, 184p
- HOUNDEJI Pamphile, KOUKOYI Sylvain, *Le village Adakplamè, Porto-Novo*, Cité Nouvelle Presse, 47p
- HOUNTONDJI Paulin J., 1992. « Le ministre de la culture déclare : “Non, les cultures du Bénin ne sont pas des cultures vaudou” », *La Nation*, Cotonou 27 : 5.
- ICCA Registry , « Forêt Sacrée Kouvizoun Adakplamè-Ewè, Bénin », <https://www.iccaregistry.org/en/explore/Benin/foret-sacree-kouvizoun-adakplame-ewe>, consulté le 18/07/2022.
- Institut national de la statistique et de l’analyse économique (INSAE), 2008, *Monographie de la commune de Kétou*, Direction des études démographiques, Cotonou, p.91

- IROKO Abiola Félix et Igue Ogunsola John, *Les villes yoruba du Dahomey : l'exemple de Ketu*, 1975, 96p
- IROKO Abiola Félix, « Le roi est mort en guerre : deux regards », *La croix du Bénin*, 12 décembre 1997, p.4
- IROKO Abiola Félix, « Les longs règnes et la tradition », *La croix du Bénin*, 14 août 2009, p.5
- IROKO Bienvenue, 2014, *La monumentale porte Akaba Idéna, une architecture militaire: contribution à l'histoire de la cité historique de Kétu*, Mémoire de maîtrise: Université d'Abomey-Calavi.
- IROKO, Félix (1994). « Kétu dans la traite négrière aux XVIII^e-XIX^e siècles », Elisée Soumonni, Bellarmin C.Codo et Joseph Andandé (dir.), *Le Bénin et la route de l'esclave*, Cotonou: Comité national pour le Bénin du projet "La Route de l'Esclave", p.104-108.
- JOHNSON Samuel, 1966, *The History of the Yorubas: from the Earliest Times to the Beginning of the British Protectorate*, Lagos, C.M.S, 685p
- KAPPAUN Eduardo Ângelo de Melo, *Hierarquia numa instituição de candomblé Ketú*, Mémoire pour l'obtention d'un baccalauréat en administration de l'UniCEUB – Centre Université de Brasília, 30p
- LAW Robin, « Commémoration de la Traite Atlantique à Ouidah », *Gradhiva*. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts, 2008, n° 8, pp. 10–27
- LE HERISSE Auguste, 1911, *L'ancien royaume du Dahomey. Mœurs, religion, histoire*, Paris, Larose, 384p
- MAUREEN Murphy, « CIARCIA, Gaetano », Cahiers d'études africaines [En ligne], 227 | 2017, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/20900> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.20900>
- NORET Joël, « Mémoire de l'esclavage et capital religieux », *Gradhiva* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1183> ; DOI : 10.4000/gradhiva.1183
- ODAH Kossi, « Lieux de mémoire de la traite des esclaves et l'esclavage : un patrimoine en disparition au centre du Bénin-Togo » in Arthur Vido et al, 2020, *La recherche historique au service du développement de l'Afrique. Mémoire, vie sociopolitique, économie et art*, Saint-Denis, Edilivre, p61-77
- PARRINDER E. Geoffrey., 1997, *Les vicissitudes de l'histoire de Ketu*, traduit de l'anglais par Toussaint Sossouhounto (titre original: *The Story of Ketu*, 1956/1967, Ibadan: Ibadan University Press), Cotonou: Les éditions du Flamboyant, 151p.
- REPUBLIQUE DU BENIN, 1991, Loi No 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, Cotonou, Imprimerie Notre-Dame.

- REPUBLIQUE DU BENIN, 1991, Loi No 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin, Porto-Novo, Journal officiel.
- REPUBLIQUE DU BENIN, 1997, LOI n° 97-031 du 20 août 1997 portant institution d'une fête annuelle des religions traditionnelles, Cotonou, Présidence de la République.
- REPUBLIQUE DU BENIN, 2007, Loi No 2007-20 du 23 août 2007, Cotonou, ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme.
- REPUBLIQUE DU BENIN, 2013, Politique nationale de la culture (PNC) 2013-2025, Cotonou, ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme.
- REPUBLIQUE DU BENIN, 2021, Loi N° 2021 - 09 du 22 octobre 2021 portant protection du patrimoine culturel en République du Bénin. Porto-Novo, Journal officiel.
- REPUBLIQUE DU BENIN, *Compte rendu du Conseil des Ministres du 9 janvier 2019*, N°01/2019/PR/SGG/CM/OJ/ORD
- République du Bénin, *Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2023-2025. Projet de loi de finances, gestion 2023*, Ministère de l'Economie et des Finances, Juin 2022, 91p.
- REPUBLIQUE DU DAHOMEY, 1968, Ordonnance No 35/PR/MENJS relative à la protection des biens culturels. Cotonou, Présidence de la République.
- SARR Seydou, 2015, « Mythe et réalité sur l'île de Gorée au large de Dakar », *Iteco.be*, Revue Antipodes, consulté le 11 août 2021, URL : <http://www.iteco.be/revue-antipodes/de-tervuren-a-palmyra-memoire/article/mythe-et-realite-sur-l-ile-de>
- SAULNIER Pierre, « Un missionnaire nantais et la colonisation du Dahomey, Annie Voisin rend justice au père Alexandre Dorgère (1855-1900) », in Raymond Harguindeguy et Pierre Trichet, *Les 150 ans de la Société des Missions Africaines (SMA)*, Histoire & Missions Chrétiennes N°2 juin 2007, Paris, Karthala, p.63-73
- SCHMIDT Nelly, « La commémoration du centenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, 1848-1948 », Revue d'histoire du XIXe siècle [En ligne], 5 | 1989, mis en ligne le 09 septembre 2008, consulté le 09 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/35> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.35>
- SCHMIDT Nelly, [s.d], *Esclavage et abolitions, colonies françaises, recherche et transmission des connaissances*, La Route de l'Esclave, Volume collectif, UNESCO, 63p
- SEMLEY D. Lorelle, 2011, « “The ‘Brazilians’ Are Us:” Identity and Gender in the Memory of the Atlantic Slave Trade in Ketu », in Ana Lucia Araujo, Mariana P. Candido et Paul E. Lovejoy (dir.), *Crossing memories. Slavery and African Diaspora*, New Jeysey, Africa Word Press, p.35-57.
- SENECHAL Lou-Eva, 2015, « La maison des esclaves de l'île de Gorée : dé-construction d'un mythe », *Accrochages.wordpress*, consulté le 11 août 2021, URL :

<https://accrochages.wordpress.com/2015/09/09/la-maison-des-esclaves-de-lile-de-goree-de-construction-dun-mythe/>

- SINOU Alain, OLOUDÉ Bachir, 1988, *Porto-Novo. Ville d'Afrique noire*, Marseille, Editions Parenthèses, 175p

- TALL Kadya Emmanuelle, (2016). « Des rois, du patrimoine et de la démocratie au Bénin. » *Anthropologie et Sociétés*, 40(2), 249–271. <https://doi.org/10.7202/1037521ar>

- TCHIBOZO Romuald, « Le palmier à huile, de son statut singulier à l'art contemporain » in Kadya Tall et Romuald Tchibozo (dir), 2020, *Circulations et productions cultu(r)elles dans l'Atlantique Sud*, Cotonou, Les Editions des Diasporas, p.136-161

- TCHIBOZO Romuald, « Lieux de mémoire au Bénin, réconciliation ou souvenirs outrageux », in Actes du colloque : *Mémoire, oubli et réconciliation*, 19 et 20 Mai 2016-Université Alassane Ouattara, p.65-75

- TCHIBOZO Romuald, « Pratiques esthétiques sur la route de l'esclave à Ouidah : regard tourné vers le passé », in ICOM-ICMAH, 2014, *La Traite et la Route des esclaves. Sites historiques, archéologiques et mémoriaux*, p.5-18

- TCHIBOZO Romuald, 2014, « L'archéologie historique, étude des pipes découvertes dans la famille de-Souza de Ouidah au Bénin », *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, Abidjan, n° 17 – 2014, pp. 127-141.

- THIOUB Ibrahima, *Stigmates et mémoires de l'esclavage en Afrique de l'Ouest : le sang et la couleur de peau comme lignes de fracture*, FMSH-WP-2012-23, octobre 2012.

- TIDJANI-SERPOS Nouréini, [s.d], *Ouidah. La route de l'Esclave*, Ministère de la Culture et de la Communication de la République du Bénin, 36p

- UNESCO, 1972, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, [en ligne] <http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf> (consulté le 10 mars 2013).

- UNESCO, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, [en ligne], <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001325/132540f.pdf> (consulté le 20 avril 2013).

- VERGER Pierre. *Flux et reflux de la traite des nègres entre le Golfe de Bénin et Bahia de Todos os Santos, du XVI^e au XIX^e siècle*. Paris, Mouton, 1969. 720p.

- VIDO Arthur & KAKPO Francis, « Monographie d'un lieu de mémoire de la traite des Noirs en République du Bénin : le cas de Zoungbodji à Ouidah (XVIII^e – XIX^e Siècles) » in Arthur Vido, 2021, *L'Afrique noire et son passé. Données archéologiques et vie sociopolitique*, Sarrebruck, Editions universitaires européennes, p32-52

- VIDO Arthur, 2019, *Biographie du roi Kpengla du Danhomè (1774 1789)*, Paris, L'Harmattan, 174p.

- VIDO Arthur, 2020, *Les Houéda du Bas-Bénin et leur histoire. Biographie du roi Agbangla de Sahè (1682-1703)*, Saint-Denis, Edilivre, 6

- VIDO Arthur, AKOGNI Paul, ADJOVI Romaric, 2018, *Abiola Félix Iroko. Itinéraire d'un chercheur africain hors pair*, Cotonou, Editions Plurielles, 216p

- ZINHOUIN Candide Curie, *Contribution à la mise en valeur des sites eco-touristiques de la forêt sacrée de Kouvizoun d'Adakplamè (Commune de Kétou)*, Rapport pour l'obtention de la licence professionnelle en gestion de l'environnement, Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi, Université d'Abomey-Calavi, 42p.

2.4. Filmographie

- *Cérémonie de lancement du Bénin Révélé, Programme d'Actions du Gouvernement béninois 2016-202* [En ligne], 18 décembre 2016, Cotonou, Présidence Bénin/Youtube, URL : <https://youtu.be/jBE9r4wetP0>

- CIARCIA Gaetano & MONFERRAN Jean-Christophe, *Mémoire promise*, film documentaire, Paris, IIAC/ministère de la Culture/CNRS Images, 2014, 76 min

- *Patrice Talon: "L'Afrique est de culture Vodoun"*, [En ligne], 10 janvier 2017, Cotonou, Bénin Web TV/Youtube, URL : <https://youtu.be/9U5hAjwFaao>

Table des illustrations

Photo n°1 : « KOUDOU. Place de non-retour »	33
Photo n°2 : Place de rachat	35
Photo n°3 : <i>Baba Igba</i> (avec le <i>Iya Lodé</i> en blanc au milieu de la foule).....	37
Photo n°4 : Porte mâle d'Akaba Idéna	40
Photo n°5 : La porte Agba et le piqué.....	42
Photo n°6 : Un pan de fossés.....	44
Photo n°7 : Toiletttes modernes nouvellement construites dans le musée.....	54
Photo n°8 : Voie d'accès du musée depuis Kouhoudou (bloquée par les recycleurs de fers)	55
Photo n°9 : Devanture du musée (transformée en dépôt de fers usés)	55
Photo n°10 : Cours extérieure du musée pendant la saison pluvieuse	55
Photo n°11 : Cours extérieure du musée quelques temps après la saison pluvieuse.....	55

Liste des figures

Carte n° 1 : situation géographique de la commune de Kétou dans le département du Plateau.....	4
--	---

Table des matières

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENT	iii
RÉSUMÉ	iv
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE	5
CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	6
1.2. Contexte théorique	6
1.1.1 Justification du choix du sujet	6
1.1.2 Etat de la question et revue de littérature	6
1.1.3 Problématique	12
1.1.4 Objectifs de l'étude	12
1.1.5 Hypothèses de recherche	12
1.2 Cadre institutionnel	12
1.3 Approche méthodologique	13
1.3.1. Techniques et instruments de recherche	13
1.3.2 Déroulement de l'étude durant le stage	14
DEUXIEME CHAPITRE : KETU DANS LA TRAITE NEGRIERE	14
2.1. L'esclavage à Kétu	14
2.2. La place de Kétu dans le commerce des esclaves	17
2.3. La guerre comme source d'approvisionnement en Esclaves	22
DEUXIEME PARTIE : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE OU DES INFORMATIONS RECUEILLIES	30
TROISIEME CHAPITRE : TRAITEMENT DES DONNEES ET DES INFORMATIONS RECUEILLIES : PATRIMOINE LIE A LA TRAITE NEGRIERE A KETOU	31
3.1. Kouhoudou ou le marché d'esclaves	31

3.2. La place de rachat	34
3.3. La porte Akaba Idéna et les fossés	37
QUATRIEME CHAPITRE : ANALYSE DES RESULTATS	46
4.1 Analyse des résultats au fur et à mesure du dépouillement et du traitement des informations recueillies	46
4.2. Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs du sujet choisi, et vérification des hypothèses de recherche	50
TROISIEME PARTIE : APPROCHES DE SOLUTIONS ET PROJET PROFESSIONNEL	56
CINQUIEME CHAPITRE : SUGGESTIONS ET APPROCHES DE SOLUTIONS	57
5.1. Plan d'aménagement	57
6.2. Plan de valorisation	58
SIXIEME CHAPITRE : PROJET CULTUREL	60
6.1.1. Fiche signalétique du projet	60
6.1.2. Fiche de la structure porteuse du projet	61
6.2. Fiche de projet	61
6.2.1. Résumé du projet	61
6.2.3 Description de l'intervention (Cadre logique)	66
6.2.4 Calendrier d'exécution du projet (Chronogramme)	67
6.3 Fiche de budget	68
CONCLUSION	69
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	71
TABLE DES ILLUSTRATIONS	81
TABLES DES MATIERES	82